

Prix:
250
F.CFA

LA SEMAINE AFRICAINNE

www.lasemaineafricaine.com



N° 2979 du Vendredi 19 Mars 2010 - 58^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080

CONGO: 250 F.CFA - FRANCE: 0,75 Euro - Tél.: (242) 678.76.94 / 582.27.60 / 666.39.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

U.pa.d.s

(Union panafricaine pour la démocratie sociale)



Christophe
Moukoueké lance
une initiative
de dialogue

(P.3)

Sylvain Ngambolo,
président de la C.r.d

«Les élections
législatives de 2012
sont déterminantes
pour la C.r.d qui
entend retrouver
l'hémicycle»



(P.5)

Messe à Edou (district d'Oyo)
en mémoire d'Edith Lucie Bongo Ondimba

«Elle a légué un héritage
spirituel à tout le peuple
congolais»

(P.3)

Vie des syndicats

D'épais nuages sous le ciel
de la C.s.t.c!

(P.3)

Coup d'oeil en biais

Saris Congo: près d'un milliard
de francs Cfa de perte occasionnée
par la grève des travailleurs

Organisation des élections en Afrique centrale

Un atelier a réuni à Libreville,
les administrations et
commissions en charge
des élections (P.9)

AD COPY:

TEXAS OIL COMPANY

Seeks success oriented individual or
company to represent high perfor-
mance industrial, commercial &
agricultural oils, greases & special
purpose lubricants. Outstanding
earn-ings & growth opportunity. No
prior experience needed. Complete
training. We're professionals with 76
years experience.

Contact F.F. Thomas, Senior VP,
Southwestern Petroleum,
Box 961005,
Ft Worth, Texas 76161-0005 USA,
Phone: 817-348-7259,
Fax: 817-877-4047,
www.swepcoexport.com.

Please respond in English with your
complete mailing address.

AVIS DE VACANCES DE POSTE

POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) SECRETAIRE DOCUMENTALISTE AUPRES DE LA COORDINATION DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE (PDSS)

I - Contexte:

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un financement pour le Programme de Développement des Services de Santé (PDSS), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour financer les services du consultant ci - après.

Le Gouvernement par le biais du Ministère de la Santé et de la Population (MSP) souhaite recruter un(e) Secrétaire documentaliste.

Entré en vigueur le 2 février 2009, le Programme de Développement des Services de Santé (PDSS) a pour objectif de développement de:

* soutenir le renforcement du système de santé afin de lutter efficacement contre les principales maladies transmissibles;

* et améliorer l'accès des femmes, des enfants et des autres groupes vulnérables aux services de santé de qualité.

II - Mission et Tâches du/de la Secrétaire Documentaliste:
Sous l'autorité de la Coordonnatrice du PDSS, le/la Secrétaire documentaliste est chargé d'assurer le secrétariat et la gestion documentaire du Programme de développement des services sanitaire (PDSS).

Le/La Secrétaire Documentaliste aura les tâches spécifiques suivantes:

- Gérer le courrier du PDSS (réception - ventilation - expédition);
- Rédiger et suivre les correspondances courantes et les documents à destination interne et externe;
- Gérer la logistique des réunions;

- Préparer le compte rendu des réunions;
- Préparer les résumés des activités du PDSS pour diffusion;
- Mettre à jour les informations relatives aux activités du PDSS;
- Mettre en place la base documentaire du PDSS: recherche et centralisation des documents;
- Gérer les appels d'offre, les commandes et le suivi des abonnements;
- Mettre en place un plan pertinent et rigoureux de classement des documents;
- Assurer l'enregistrement des équipements et du matériel du PDSS;
- Assurer toute autre activité pertinente qui lui sera confiée par la coordinatrice.

III - **Profil du candidat:**
- Etre titulaire d'un brevet de technicien supérieur (BTS) option secrétariat bureautique ou BAC + 2 dans le domaine du secrétariat, un diplôme professionnel en documentation;

- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans en secrétariat administratif et en documentation informatisée;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle en français;
- Maîtriser l'outil informatique et avoir une bonne connaissance des logiciels suivants: Word, Excel, power point et de l'internet;
- Avoir une bonne maîtrise des outils de gestion documentaire;
- Faire preuve d'initiative et bonne capacité d'organisation;
- Etre courtois et avoir le sens de la rigueur et de la méthode;

IV - **Durée du Contrat:**
La durée des prestations du/de la Secrétaire Documentaliste est de deux (2) années avec possibilité de renouvellement en cas de satisfaction et après avis de non objection de la Banque Mondiale.

V - **Lieu de travail:**
Le lieu de travail est Brazzaville (Ministère de la Santé et de la Population).

VI - **Dossier de candidature:**
Les dossiers de candidature à soumettre pour le recrutement comprendront:
* Une lettre de motivation pour le poste;
* Un Curriculum Vitae détaillé;
* Des copies de Diplômes, Certificats, Attestations ou tout autre document justifiant la formation et l'expérience.

- Avoir le sens du travail en équipe et le sens d'initiative;
- Etre Capable de rendre compte fidèlement;
- Etre disponible et capable de travailler sous pression en dans un environnement multiculturel;
- La connaissance de l'anglais est un atout.

IX - **Dépôt du dossier de candidature:**
Les dossiers de candidature doivent être adressés, au plus tard le 30 mars 2010, à 10 heures, sous pli fermé, à l'adresse suivante, avec mention «Avis de Vacances de poste pour le recrutement d'un (e) secrétaire documentaliste».

Ministère de la Santé et de la Population
Cabinet

Direction des Ressources Financières
Située: derrière la Direction des Etudes et de la Planification (à côté de l'OMS de Brazzaville - dans l'enceinte du Laboratoire National de Santé Publique - Bâtiment abritant jadis la Direction Générale de la Population)
Email: minsante.pdss@yahoo.fr
Brazzaville - République du Congo
Le Responsable de la Cellule de Gestion des Marchés Publics

MOTOULA Louis Noël

SIAT

Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1. 550.000.000 F.CFA

Siège social: BRAZZAVILLE (CONGO) B.P: 50

AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les Actionnaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra, le VENDREDI 2 AVRIL 2010, A 11 HEURES, au Siège Social, à Brazzaville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2009 et approbation des comptes dudit exercice;
2. Lecture et approbation du rapport spécial du Commissaire aux Comptes;
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009;
4. Fixation des indemnités de fonction du Conseil d'Administration pour l'exercice 2010; 5. Pouvoirs à conférer.

Conformément à la Loi, les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, le bilan et le compte de résultat, ainsi que les résolutions qui seront soumises à votre appréciation sont tenus à votre disposition, au Siège Social.

Dans l'hypothèse où vous ne pourriez pas assister à cette Assemblée, vous avez la possibilité de vous y faire représenter. Un modèle de pouvoir est à votre disposition sur simple demande de votre part.

Le Conseil d'Administration

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI

Notaire

Sise rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPROGI) Case J 490 M (en face de l'E.N.A.M)

B.P: 14745, B/ville- Tél.: (242) 662.43.35/516.70.79

E-mail: pchimene@yahoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION

«TEYDI-CONGO»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration

au capital de 10 000 000 de Francs CFA

Brazzaville (République du Congo)

RCCM: 10-B-1973

Suivant acte authentique reçu le 20 janvier deux mil dix, par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), enregistré à Brazzaville, à la recette de Ouenzé, le 25 février deux mil dix, sous le Folio 037/2 n°258, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

- Dénomination sociale:** TEYDI-CONGO;
Forme: Société Anonyme avec Conseil d'Administration;
Objet: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- Equipement et installation électromécanique;
- Equipement, fabrication de l'énergie solaire;
- Installation et maintenance de réseau électrique basse et haute tension en zone urbaine et rurale;
- Equipement, traitement, épurement, traitement d'eau de surface, potabilisation de l'eau;
- Traitement des eaux usées;
- Prestation de services et conseil en matière d'énergie;
- Ingénierie en électricité et en hydraulique;
- Installation et équipement en énergie éolienne;
- Achat, vente et distribution d'équipement et matériel électrique et hydraulique.

Siège social: Brazzaville (République du Congo), provisoirement domicilié en l'Etude du Notaire soussigné, Boîte Postale 14 745;

Durée: 99 années, à compter de son immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier;

Capital: 10 000 000 de Francs CFA, divisé en 1000 actions de 10 000 Francs CFA chacune. Aux termes d'un acte de déclaration notariée de souscription et de versement reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire, enregistré à Ouenzé Brazzaville, le 25 février deux mil dix, Folio 037/4 n°260, les actions en numéraires ont été versées par chacun des actionnaires à hauteur de la totalité du montant des actions souscrites. Suivant délibération du Conseil d'Administration, en date du 24 février deux mil dix, Monsieur Eugène Hubert Parfait OBBA a été nommé Président du Conseil d'Administration et Monsieur Javier MAZAIIRA VAZQUEZ a été désigné en qualité de Directeur Général.

Dépôt légal: a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 1er mars deux mil dix.

RCCM: la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG-BZV-RCCM 10 B 1973 du trois mars deux mil dix.

Pour avis
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire

Vie des syndicats

D'épais nuages sous le ciel de la C.s.t.c!

La C.s.t.c (Confédération syndicale des travailleurs du Congo) est secouée, de nouveau, depuis quelques mois, par une crise interne qui affecte son fonctionnement normal. Une bonne partie des membres du bureau confédéral élus contestent le secrétariat et le président de la confédération: Michel Souza. Ce dernier a fini par prendre la décision de convoquer, du vendredi 19 au samedi 20 mars 2010, à Brazzaville, une session du bureau confédéral, qui doit déterminer la date du congrès extraordinaire et le chronogramme, prélude à ce congrès. A l'heure où les travailleurs, particulièrement les fonctionnaires, sont en attente des conclusions de la commission ad hoc sur la trêve sociale, avant la fin de ce mois de mars, le torchon brûle de plus bel dans la maison C.s.t.c.

La session du bureau confédéral de la C.s.t.c ce week-end, est d'un enjeu important pour la vie de cette plateforme syndicale. Cette session est, en effet, précédée d'un climat tendu où une partie des membres de ce bureau conteste le président et son secrétariat. Dans une déclaration datée du 2 décembre 2009, ils dénonçaient un certain nombre de situations, notamment «l'immobilisme, le dirigisme illustrés par la prise de décisions unilatérales par le président confondant l'organisation sociale à son empire privé; le manque de démocratie et de transparence dans la gestion quotidienne de l'organisation; l'esprit de conspiration et de suspicion permanente donnant naissance à la formation de certains lobbies subjectifs qui ne favorisent pas l'émergence du renouveau syndical, etc.».

Il y a sept ans, le 18 février 2003, lorsque la C.s.t.c, secouée par une grande crise interne, avait tenu son congrès, dit «congrès de la refondation», l'organisation syndicale avait retrouvé sa cohésion. Mais, depuis l'année dernière, le climat interne s'est de nouveau dégradé. En clair, la légitimité du président Michel Souza et des membres du secrétariat est mise en cause par des membres du bureau fédéral.

Face à l'attitude de ses camarades qui l'ont pris pour cible, Michel Souza parle de «l'intox et de la diffamation au menu de documents séditieux». Dans une «note d'information sur la situation de crise en gestation à la C.s.t.c», au mois de décembre dernier, il a accusé ses détracteurs: «Okandzé et Nzila qui ont sillonné le pays en quête des deux tiers des signatures des membres du bureau fédéral leur permettant de convoquer un congrès extraordinaire aux motifs que le président de la C.s.t.c, Michel Souza, reçoit beaucoup d'argent de Mpila qu'il utilise à ses propres fins. Il aurait, par exemple, avant le départ pour la Chine, reçu des mains du ministre d'Etat, ministre du travail et de la sécurité sociale, une bagatelle somme d'argent à hauteur de 35 millions de francs Cfa, au titre d'acompte sur la subvention due à la C.s.t.c et ceci, pour lui permettre de couler de beaux jours à l'étranger».

C'est ce que Michel Souza con-

sidère comme de l'intox. Faisant l'état de la subvention du gouvernement au syndicat, il rapporte ainsi: «Arrachée de haute lutte en 2004, la subvention a commencé à être payée en 2005. Son montant mensuel est de 5 millions de francs Cfa. Son institution n'a fait l'objet d'aucun texte juridique jusqu'à ce jour. C'est quasiment de l'informel. Tenez:

- en 2005 et 2006, son paiement était effectif. Ainsi, au dernier trimestre de 2006, le bureau confédéral s'est réuni à Brazzaville;
- en 2007, six mois seulement ont été payés, soit six mois d'arriérés;
- en 2008, aucun mois n'a été payé, soit 12 mois d'arriérés;
- en 2009, quatre mois ont été payés, soit huit mois d'arriérés.

Ceci donne un récapitulatif de 26 mois d'arriérés. Le fonction-

nement au quotidien et le fonctionnement partiel des élections professionnelles sont les chapitres dans lesquels ces ressources ont été affectées», précise-t-il.

Pour montrer la gravité de la crise qui secoue la C.s.t.c, voici comment avait répliqué le président: «Mener une croisade de déstabilisation de la C.s.t.c aujourd'hui, alors que les négociations ne sont que suspendues; divertir les travailleurs au moment où ils croient et espèrent, enfin, sortir de l'auberge; perturber le président de la République alors qu'il est aux grandes manœuvres avec les institutions financières internationales et à la recherche des solutions aux problèmes vitaux des travailleurs, cela peut tout simplement être assimilé à la déstabilisation du pouvoir».

Bref, depuis quelques mois, la crise s'est politisée au sein de la C.s.t.c où l'on se regarde en «partisans» et «opposants» du président de la République. Il y a eu des concertations, pour calmer la tempête. Mais, que donnera la session du bureau confédéral qui s'ouvre le vendredi 19 mars: Michel Souza sauvera-t-il sa tête ou sera-t-il mis en minorité par le bureau confédéral, avec les conséquences que l'on peut imaginer? Wait and see!

Joël NSONI

www.lasemaineafricaine.com
Le Site où il faut mettre sa pub!

U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale)

Christophe Moukoueké lance une initiative de dialogue

Dans une lettre datée du 10 février 2010, Christophe Moukoueké, député et premier vice-président de l'U.pa.d.s historique (lettre co-signée par Destin-Arsène Tsaty-Mbougou, secrétaire général de cette aile de l'U.pa.d.s), a lancé une initiative de dialogue envers les «camarades vice-présidents et secrétaire général de l'U.pa.d.s». Pour lui, «l'heure est venue pour que, sans conditions», les dirigeants de ce parti, créé par l'ancien président Pascal Lissouba, s'acheminent vers la réunification.

Christophe Moukoueké et Destin-Arsène Tsaty-Mbougou commentent par expliquer pourquoi ils avaient été conduits à créer l'U.pa.d.s historique. C'est parce qu'ils contestaient les «conditions de préparation et de la tenue du congrès de décembre 2006». Puis, ils justifient la «saine obstination à rechercher la réunification» de l'U.pa.d.s.

Au demeurant, les signataires font un constat cinglant de la gestion du pays par le pouvoir du président Denis Sassou Nguesso. «Depuis le retour au pouvoir du général Denis Sassou Nguesso, à la suite de la guerre qui a meurtri profondément notre peuple, s'installe, sous nos yeux et sous nos querelles intestines, lorsque ce n'est par résignation savamment induite par l'effet d'insignifiantes miettes ou symboliques postes que le pouvoir nous offre, par instant, une dynamique de gestion de la cité manifestement clanique, de laquelle se sent exclu le plus grand nombre de notre peuple», écrivent-ils.

Et les auteurs, d'enfoncer le clou: «Cette réalité traduit la surdité dudit pouvoir à notre volonté d'ouverture et de réécriture de nos mains assemblées de belles et nouvelles pages de notre histoire com-

mune, attaché qu'il demeure, quant à lui, à l'idée que la victoire militaire sur le pouvoir du président Pascal Lissouba lui a conféré, d'élections maîtrisées en élections maîtrisées, une légitimité dont l'éternité est garantie par les armes entre les mains d'une armée et d'une police à sa dévotion».

Etonnantes, de la part de l'aile d'une U.pa.d.s qu'on pensait acquise à la cause du régime en place. Car, depuis son retour d'exil, Christophe Moukoueké affichait, plutôt, la modération, par rapport au régime actuel. Ces critiques radicales semblent réajuster son discours politiques sur celui des partis membres du front de l'opposition.

Après ces critiques acerbes contre le régime en place, Christophe Moukoueké et Destin-Arsène Tsaty-Mbougou démontrent l'importance de la réunification de l'U.pa.d.s. «Notre commun attachement à l'U.pa.d.s de Pascal Lissouba et à sa personne, tout comme le sort actuellement fait à tous ceux qui lui restent attachés ou qui ne dissimulent pas leur appartenance à notre parti, suggèrent aux principaux dirigeants que nous sommes, une élévation intellectuelle et spirituelle particulière, pour nous livrer en offrande de la reconstruction

effective de notre grand parti. Le pays nous attend là», soutiennent-ils.

Et ils interpellent la conscience de leurs camarades: «Vous et nous avons une obligation et des devoirs particuliers et historiques qu'il y a lieu d'assumer et d'accomplir, sans délai, sans fioritures, dans notre intérêt propre et celui de nos cadres et militants, pour un grand parti d'opposition, crédible et capable de porter un réel projet d'avenir pour notre pays».

Concrètement, ils proposent que les «deux directions se rencontrent à une date et à des niveaux à convenir, sans formalisme, pour échanger, fraternellement et sincèrement, en vue d'explorer les modalités d'un dialogue conduisant, pour le plus grand bien de leurs militants et du pays, à la reconstruction du grand parti qu'est l'U.pa.d.s».

En toute chose, le dialogue est toujours nécessaire, et il n'y a pas de raison de le repousser. Mais, si elle est à saluer, l'initiative de Christophe Moukoueké et Destin-Arsène Tsaty-Mbougou envers les responsables de l'U.pa.d.s issus du congrès de décembre 2006, ne semble pas moins dictée par une certaine déception par rapport au pouvoir du président Sassou Nguesso. On peut, donc, comprendre que l'attitude du pouvoir envers l'aile modérée de l'U.pa.d.s a créé les conditions de la réunification de l'ancien parti au pouvoir. Comment les destinataires ont-ils pris cette démarche? On le saura, sans doute, prochainement.

Pascal Azad DOKO
et J. NSONI

Saris Congo: près d'un milliard de francs Cfa de perte occasionnée par la grève des travailleurs

La grève observée, du lundi 8 au dimanche 14 mars 2010, par les 825 agents de Saris Congo (Société agricole de raffinage industriel de sucre), basée à Nkayi, dans le département de la Bouenza, a occasionné, à la société, une perte de près d'un milliard de francs Cfa. Pour Michel Souza, président de la C.s.t.c (Confédération syndicale des travailleurs du Congo) et l'un des artisans des négociations qui ont abouti à la reprise du travail, cette perte pourra avoir une répercussion sur la grille salariale, lors des prochaines négociations entre la direction générale de la société et les représentants du syndicat. «Saris-Congo a signé des marchés avec des pays comme le Gabon, la Guinée Equatoriale, le Cameroun, le Tchad, etc. Il fallait leur envoyer du sucre. Il y a eu un bateau qui était venu pour charger le sucre. Pendant une semaine, il a trainé sans être chargé, parce qu'il n'y avait pas de travailleurs et il est reparti vide. De même, il y a eu des véhicules stationnés dans l'enclos, parce qu'il n'y avait pas possibilité de charger le sucre, pour le transporter à la gare. Tout cela a fait des pertes de près d'un milliard», a-t-il révélé. Comme quoi, on ne fait pas d'omelettes, sans casser des œufs...

Accident de voitures à hauteur de Dragage, à Talangai

Midi venait de sonner, jeudi 18 mars 2010, lorsqu'un accident de circulation est survenu sur l'avenue des Trois Martyrs, à hauteur de Dragage, à Talangai, le sixième arrondissement de Brazzaville. Pour excès de vitesse et non respect du code de la route, une voiture de marque Renault Safrane est entrée en collision avec une Suzuki. Sous le choc, la Suzuki, bien cabossée du côté de la portière du chauffeur, a été basculée dans le caniveau qui borde l'avenue à ce niveau. Bilan: fracturés et blessés graves sortis des deux voitures! Ils ont été vite admis à l'hôpital de base de Talangai, pour les soins d'urgence. Cet accident, à une heure de pointe, a plongé dans l'émotion, de nombreux témoins. Seule, la vigilance de la police devrait nous sauver.

Un chauffard cause un grave accident à Kinsana (Brazzaville)

Le mardi 16 mars 2009, vers 14h, au niveau du village Kinsana, sur la route nationale n°1, les curieux étaient nombreux à assister, étonnés, à une sorte de rallye d'un minibus Toyota Hiace, à bord duquel se trouvaient plusieurs passagers qui partaient à l'enterrement d'un nourrisson de 15 mois, a-t-on dit, à Makana. Et ce que tout le monde craignait s'est, finalement, produit. En effet, le véhicule a fait tonneau. Selon les témoignages recueillis sur place, le chauffeur, grisé par les chants obscènes et les encouragements à appuyer davantage sur le champignon, a perdu le contrôle de sa machine. Il s'amusa à tenir le volant qu'avec une main, comme pour prouver que c'est un as du volant. Avec l'autre bras, il s'était accoudé à la portière. On a enregistré plusieurs blessés graves. Ces derniers ont été conduits, dans un premier temps, à l'hôpital de Makélékélé, pour des soins urgents, avant d'être transférés, par la suite, pour la plupart, dans deux véhicules, vers le C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville. Mais, contrairement à la rumeur qui s'est répandue dans la ville comme une traînée de poudre, il n'y a pas eu 15 morts dans cet accident. De source non confirmée, on parle, tout juste, d'une personne tuée sur-le-champ. L'épave du véhicule accidenté est garée au commissariat de police de Makélékélé.

Grave accident, également, à Inoni Falaise!

Un autre accident s'est produit, aussi, vers minuit, au niveau d'Inoni Falaise, dans le Pool, sur la route nationale n°2. C'était la nuit du dimanche 14 au lundi 15 mars 2010. Plusieurs blessés ont été ramenés à Brazzaville. La fluidité de la circulation et la droiture du tracé aidant, le chauffeur d'un camion de marque Renault 14, lourdement chargé de planches, de fers à béton, de sacs de ciment et de divers matériels de construction, ainsi que de passagers, a été tenté d'accélérer. Conséquence: un accident grave. Le véhicule s'étant renversé, subitement, vers Inoni Falaise. Selon certains témoins, le camion, en provenance de Brazzaville, partait à Makoua. Mais il a été réduit, subitement, en épave.

Maison d'arrêt: plus de femmes que d'hommes le jour de l'évasion des prisonniers

Dans notre édition du mardi dernier, nous faisons l'écho de l'évasion spectaculaire, dimanche 14 mars 2010, de détenus de la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville: vingt-deux, au lieu de vingt-et-un, à la fin du culte célébré par l'aumônier catholique des lieux. Cette évasion a suscité beaucoup de questions. Et les langues commencent à se délier. Une source de la gendarmerie, recueillie par D.r.t.v (Digital radio télévision), indique que la garde n'était assurée, ce jour-là, que par sept gendarmes dont six femmes. Ces dernières étaient retenues pour mieux s'arrimer avec la célébration de la journée internationale de la femme, en ce mois de mars. Il semblerait qu'en temps normal, dix-sept agents de sécurité, en dehors du personnel de l'administration pénitentiaire, sont en poste. Il y avait, donc, dix gendarmes inscrits aux abonnés absents. Il faut déplorer, aussi, le fait que les prisonniers n'ont pas d'uniformes, pour les identifier et mieux les distinguer du personnel et des visiteurs. Aux dernières nouvelles, on apprend que mardi 16 mars, la gendarmerie, qui s'est mise au travail, a réussi, déjà, à mettre la main sur cinq fugitifs. De même, la police a pu, aussi, mettre la main sur un évadé. Mais, parmi les fugitifs, il y a trois bandits de grand chemin.

Les formes de notre liturgie sont un reflet de la qualité de notre foi

Je suis tenté de juger le niveau et la qualité de la foi des fidèles d'une communauté, par la qualité formelle de ses rites de célébration, tout autant par l'ambiance et le climat qu'ils créent. A perception fruste, utilitaire et fétichiste du sacré, liturgie impressionniste et bruyante, peu soucieuse de cette retenue que, d'instinct, à condition d'y avoir été préparé, nous impose le contact authentique avec l'éclair du divin. A vision noble et adulte du sacré, liturgie travaillée, destinée, non à nous rendre propices des forces cachées menaçantes, mais à orienter vers le mystère d'un Dieu aimant, l'humble créature dont Thomas d'Aquin ne trouvait pas de mots pour dire l'insignifiance.



Dominique Ngoïe-Ngalla.

J'étais allé au catéchisme, encore enfant, aux temps heureux où l'enseignement des choses de Dieu insistait sur le tragique de la condition humaine, mesuré sur l'incompréhensible décision d'un Dieu de s'incarner, afin de sauver l'homme. Je grandis ainsi avec le sentiment tragique de l'existence et que Dieu, c'est sérieux. Ce Dieu dont, en classe de 5ème déjà, des vers de Victor Hugo s'étaient chargés de me rappeler l'infinie majesté: «*O Père qu'adore mon père / Toi dont le nom terrible et doux / Fait courber le front de ma mère.*»

Plus tard, en Europe, la hardiesse de l'architecture des cathédrales romanes et gothiques, symbole de la robustesse d'une foi prise dans son plus pur élan, vint structurer ce qu'au catéchisme, j'avais saisi d'intuition. C'est alors que je compris sur quoi repose la beauté austère de la liturgie de l'Eglise romaine. Celui qui a visité la cathédrale

de Chartres, en France, et d'autres de la même stupéfiante beauté, en revient toujours avec la bouleversante émotion qui traverse la poésie de Charles Péguy, le pèlerin infatigable de Notre-Dame de Chartres. On se dit alors que seule la haute conception qu'ils se faisaient de Dieu et de son mystère avait inspiré aux architectes et au clergé la

majesté de ces lieux de culte, et une telle pureté de leur rite liturgique.

Par comparaison, je suis conduit à m'expliquer, aujourd'hui, la mièvrerie, la pauvreté de la liturgie de l'Eglise africaine, où l'exubérance un peu naïve, l'indisciplinable pétulance est prise pour une composante essentielle de l'art, par le caractère puéril de la foi des chrétiens africains. Le Dieu de l'Evangile est, ce faisant, et inconsciemment ramené au rang d'une vulgaire divinité terrienne, le «mukisi», pour la célébration intéressée duquel nos ancêtres concurent des rituels où l'émotion prend le pas sur la méditation; le corps sur l'esprit, sans retenue, conformes au profil de nos petites divinités locales, frustes, rustiques et grimaçantes. A de telles divinités anthropomorphes et étriquées, nos ancêtres, on peut le comprendre, n'étaient pas liés par ce qu'on peut appeler de la piété qui implique une relation fondée sur l'affection. Ces esprits de la terre, «mikissi», n'étant, après tout,

que juste des forces mystérieuses, au fond dépourvues d'une véritable conscience, pas une providence donc qui se soucie du bonheur des humains. Pour s'attirer leurs bienfaits, on ne leur adressait pas des prières. On mettait leurs forces mécaniques aveugles en mouvement, au moyen d'incantations magiques dont l'efficacité dépendait du respect scrupuleux, par les fidèles, des paroles rituelles. On ne peut parler, ici, de spiritualité; ou alors, elle est bien élémentaire. Bien des pasteurs et des fidèles de la chrétienté africaine en sont malheureusement restés là, prisonniers de traditions obscurantistes dont, par fidélité à l'Afrique de leurs ancêtres, ils se gardent bien de sortir. A se demander si ces prêtres, ces pasteurs et ces fidèles ont bien lu Mathieu dans l'évangile duquel le Christ bouscule les traditions, à ses yeux, redoutable obstacle à l'intelligence et à la mise en pratique de sa parole.

Dominique NGOÏE NGALLA

www.congobrazza50.com
Le site d'informations sur les préparatifs du Cinquantenaire de l'Indépendance du Congo, bientôt disponible.

L'I-P.p.t.e comme dans Mathieu 18, 24-35

En fait, le Congo étant devenu un pays majoritairement croyant avec une grande prédominance de la foi chrétienne, pourquoi ne pas, de temps à autre, s'y référer pour éclairer nos réflexions? Voici ce qui nous est arrivé, en lisant un peu rapidement ce passage de l'évangile de Saint-Mathieu, tout en pensant à notre cher pays, le Congo, avec son admission à l'initiative P.p.t.e. Tout comme ce débiteur qui, débordé par le poids de sa dette, le gouvernement congolais a fait des pieds et des mains pour que la sienne lui soit remise en bonne partie. C'est gagné! Il a eu sur son chemin un créancier (un groupe de créanciers) qui, «ému de compassion... lui a remis la dette». On se souvient encore de tous les exercices et de toute la mobilisation faite par le gouvernement, pour avoir l'adhésion de tous (société civile, secteur privé, secteur public, y compris les parlementaires), à l'élaboration du Document de stratégie de la réduction de la pauvreté (D.s.r.p). On a vu, pour une fois, le gouvernement accorder de l'importance au paradigme de processus participatif. On croyait que cela était acquis et devait, dorénavant, faire partie de notre mode de vie, de notre démocratie, mais hélas! Juste après l'élaboration de ce document, toujours comme ce débiteur appelé dans la bible

le serviteur, le gouvernement continua «à se jeter à terre, se prosterner...» et implorer: «*Aie patience envers moi et je paierai tout.*». Il a, donc, multiplié les efforts, en acceptant de mettre en place un certain nombre de réformes, pour séduire davantage ses maîtres (créanciers). Et voilà que «*le maître le laissa aller et lui remit la dette...*». La dette est remise. Bravo! Mais depuis, nous sommes en train d'assister à un comportement des autorités de ce pays qui va dans le droit fil de la suite de cette parabole: «*Après qu'il fut sorti, ce serviteur rencontra un de ses compagnons qui lui devait cent deniers. Il le saisit et l'étrangla...*». Ce compagnon, c'est l'ensemble du peuple congolais à qui le gouvernement commence à expliquer, pas non sans arrogance, que la remise de la dette ne donne pas de ressources supplémentaires à l'Etat (Cf propos du ministre des finances, du budget et du portefeuille public à l'assemblée nationale, lors de la dernière séance d'interpellation du gouvernement au cours de ce mois de mars). Surtout, les pauvres fonctionnaires qui, depuis des années, sont soumis à un régime de trêve sociale, pour continuer à se sacrifier et vivre comme si le cours de la vie n'a jamais affecté leur salaire. Tout est cher, aujourd'hui. En tout cas, tout a augmenté, sauf le salaire des fonctionnaires.

Tenez, le sac de fougou, par exemple, ne peut plus être acheté à moins de 25.000 francs Cfa. Le prix de la course de taxi est passé de 500 à 700, puis, aujourd'hui, à 1000 francs. L'électricité et l'eau se faisant rares, il faudrait, chaque jour, disposer de quoi payer le pétrole, la bougie ou des bidons d'eau en plus des factures de la S.n.e et S.n.d.e qui vous arrivent régulièrement, sans gêne. Et j'en passe! Pourtant, on entend dire, dans le milieu gouvernemental, que la prudence doit rester de mise, car il ne faut pas tomber dans l'euphorie et faire des augmentations que l'on pourrait regretter. Complètement d'accord, car nous avons encore en mémoire l'agitation de la seule C.s.c, la Confédération syndicale du Congolaise, à l'époque du parti unique, à la veille de la conférence nationale souveraine. Mais, le mieux serait, quand même d'admettre que quelque chose va et doit changer dans le quotidien des Congolais, grâce à cette remise de la dette. Sinon, pourquoi avoir consenti tant de sacrifices? La société civile et le reste de la population se trouvent, également, du côté du «compagnon étranglé». La seule chose claire énoncée par le gouvernement est l'amélioration des conditions de vie par la réalisation de quelques projets sociaux. Mais avec qui? Jusqu'à ce jour, l'implication

des acteurs non étatiques dans la mise en œuvre et/ou le suivi des fonds P.p.t.e n'est pas très précise. Si on n'y prend pas garde, le processus participatif sera zappé à ce niveau. Que va-t-il se passer alors, si les bailleurs de fonds s'apercevaient que, finalement, notre gouvernement est complètement hors respect des engagements qui ont concouru à la remise de la dette? La suite de ce passage nous édifie. «*Ses compagnons ayant vu ce qui était arrivé furent profondément attristés et ils allèrent raconter à leur maître tout ce qui s'était passé. Alors, le maître fit appeler ce serviteur et lui dit: Ne devais-tu pas avoir pitié de ton compagnon comme j'ai eu pitié de toi? Et son maître, irrité, le livra aux bourreaux jusqu'à ce qu'il ait payé ce qu'il devait.*» (Versets 31 à 34). Il ne faut surtout pas aller croire que le peuple va longtemps rester sans rien dire. Il arrivera bien un moment où les voix vont se lever et les bailleurs de fonds qui nous ont aidés se rendront compte que les engagements ne sont pas respectés. Nos bourreaux, les fonds voutours, sont toujours là, prêts à rebondir, pour obtenir, coûte que coûte, le paiement de la dette. Et pour conclure, comme le verset 35 dit: «*C'est ainsi que mon père céleste vous traitera...*».

Paul DAH

Sylvain Ngambolo, président de la C.r.d

«Les élections législatives de 2012 sont déterminantes pour la C.r.d qui entend retrouver l'hémicycle»

Ancien député de Makotimpoko, dans le département des Plateaux, Sylvain Ngambolo, qui est également conseiller départemental des Plateaux et président-fondateur de la C.r.d (Convention pour la république et la démocratie), parti situé à la majorité, ne cache pas son ambition de retrouver l'hémicycle. Dans l'interview qu'il nous a accordée, il parle de la situation de son parti, des élections législatives de 2012 et il réaffirme son ancrage au R.m.p (Rassemblement de la majorité présidentielle). Pour lui, «les élections législatives de 2012 sont déterminantes pour la C.r.d qui entend retrouver l'hémicycle».

* Monsieur le président de la C.r.d, de l'association en parti politique, comment s'est faite la mutation de votre parti?

** Confortée par des succès politiques à l'assemblée nationale et au conseil départemental des plateaux, l'association créée en 1999 a réaménagé ses textes fondamentaux au cours d'une convention extraordinaire tenue le 27 avril 2004, pour y substituer la qualité de parti politique.

C'est dans ce contexte qu'il s'est avéré, dès lors, impérieux de fourbir les armes, pour mieux affronter les obstacles multiformes de la compétition politique et cheminer assurément dans les rangs des forces du progrès. Voilà donc comment l'association, la C.r.d, est devenue un parti politique.

Et à ce titre, la C.r.d entend contribuer sur la scène politique nationale, à l'émergence d'une élite politique engagée, pour un vrai renouveau politique et pour un développement socio-économique équitable et durable.

* Il y a quelques années, une rumeur persistante faisait état de la démission de certains cadres de votre parti. Qu'en est-il exactement?

** Il n'y a pas de rumeur du tout. C'est un fait réel. Des cadres qui ont voulu faire agir leurs ambitions personnelles au détriment du parti, ont affichés des attitudes démissionnaires qui ont été sanctionnées par la convention nationale du 17 décembre 2005 qui a prononcé leurs radiations et a redynamisé les instances du parti. Et la C.r.d se porte très bien.

* L'on parle également de la C.r.d qui, semble-t-il, veut se délier de l'alliance avec le R.m.p?

**Voilà alors la rumeur! Et une rumeur insidieuse. La C.r.d est signataire du R.m.p et son président est membre du collège des présidents du R.m.p. Comme partenaire du R.m.p, la C.r.d répond toujours présent à l'appel de la coordination du R.m.p, à chaque fois que de besoin. Nous avons



Sylvain Ngambolo.

participé, avec brio, à la campagne de l'élection présidentielle de juin 2009 et la C.r.d est fière de la réélection du président Denis Sassou Nguesso à la présidence de République, pour un nouveau mandat. La C.r.d salue le Chemin d'avenir, son projet de société qui engage le Congo dans la voie de la modernisation et de l'industrialisation qui constituent les fondements du développement durable. Comme vous le comprenez, fidèle à son objet, à savoir le développement socio-économique équitable, la C.r.d, qui attend du Chemin d'avenir l'exploitation d'énormes potentialités naturelles du Congo pour des réalisations apportant un mieux-être aux populations congolaises, ne peut que soutenir le président Denis Sassou Nguesso dans ses efforts pour l'aboutissement de toutes les espé-

rances fondées sur le Chemin d'avenir. Alors, que ceux qui chantent la mésalliance changent de cible, car la C.r.d n'est pas concernée.

* Mais comment entendez-vous aborder les prochaines élections législatives de 2012 ?

** Comme parti politique, la C.r.d sera de toute évidence dans la compétition électorale des prochaines élections législatives de 2010. Se fondant des stratégies politiques plus affinées, la C.r.d s'applique à exécuter un programme d'actions pour des victoires certaines. Ceci, bien sûr, dans une dynamique d'appartenance au R.m.p qui a le devoir, conformément à son objet, de soutenir le président Denis Sassou Nguesso, dans la parfaite réalisation de son projet de société, aujourd'hui, le Chemin d'avenir. Sous la bannière du R.m.p, qui est un grand rassemblement, la C.r.d est totalement partie prenante dans le soutien de la majorité présidentielle pour la concrétisation de la modernisation et l'industrialisation du Congo, voulue par la vision éclairée du président Denis Sassou Nguesso. C'est avec cet esprit que la C.r.d entend aborder les législatives de 2012, et en sortir vainqueur. Car, les élections législatives de 2012 sont déterminantes pour la C.r.d qui entend retrouver l'hémicycle.

Propos recueillis par Pascal-Azad DOKO

Raymond-Fortuné Samba, directeur général de la société Espace-Traiteur

«Nous voulons privilégier le professionnalisme pour le bien de la clientèle»

Raymond-Fortuné Samba, 43 ans, ancien cuisinier de l'hôtel Sofitel Mbamou palace, à Brazzaville, est le directeur général de la société Espace-Traiteur, une société de restauration qu'il dirige depuis plus d'une décennie, et qui a formé plusieurs jeunes dans ce domaine. Dans un entretien qu'il a eu avec nous, il dément la rumeur selon laquelle sa société, Espace traiteur, a fermé les portes et parle de la construction de son complexe hôtelier dont les travaux pourront prendre fin en avril prochain.

* Monsieur le directeur général, on parle de plus en plus de votre société qui a fermé ses portes pour des raisons semble-t-il de trésorerie, qu'en est-il exactement?

** Tout d'abord, je vous remercie d'être venu chercher l'information à la source. Pour répondre précisément à votre question, j'aimerais dire que nous avons tout simplement déménagé de là où nous étions. Etant entendu que nous étions liés par un contrat de bail commercial. Vous savez, quand on est locataire, on est appelé, un jour à l'autre, d'aller chez soi. Ayant exercé là-bas pendant neuf ans, nous savions qu'à la longue, nous devrions quitter ce site. C'est vrai que le déménagement s'est fait dans la précipitation, pour des raisons que je ne pourrais malheureusement évoquer ici. Mais, je peux rassurer nos partenaires que la société Espace traiteur est là et continue d'être à leur disposition.

* Cela signifie-t-il que vous êtes actuellement dans vos propres installations?

** Effectivement, c'est depuis 2006 que nous avons eu l'opportunité d'acquérir un terrain juste en face de là où nous étions, toujours en face du palais de justice. Vous remarquerez que c'est depuis une année que nous sommes en train de nous atteler à la construction de notre structure, qui sera un complexe hôtelier dont les travaux pourront terminer fin avril prochain. C'est un complexe qui comprend une grande salle polyvalente, qui peut servir de banquet, d'une capacité de 350 à 400 personnes, une salle de conférences d'une capacité de 120 personnes au maximum, une salle de restauration, qui a une capacité de 80 personnes, plus un espace ouvert avec une grande paillote qui peut contenir 300 personnes. Ce qui fait que nous pourrions accueillir au moins un millier de personnes dans notre complexe hôtelier. Je pense que c'est une grande première, pour une structure de ce genre. Parce que généralement, on ne retrouve des salles d'une telle capacité d'accueil qu'au niveau du palais du parlement et du ministère des affaires étrangères, à ce que je sache. Vous comprenez aisément que c'est un complexe très important, qui mériterait beaucoup plus d'attention de notre côté. Pour moi personnellement, une année et demie de concentration sur ce chantier était nécessaire, pour pouvoir fonctionner et donner satisfaction à notre clientèle.



Raymond-Fortuné Samba.

* Comment se présente, aujourd'hui, votre chiffre d'affaires?

** Nos actions sont quelque peu réduites, notre chiffre d'affaires a baissé, il n'est plus comme avant. De ce côté, nous ne le regretterons pas, parce que nous avons investi pour incorporer à la restauration ce qui relève de notre domaine, à savoir l'hébergement. Mais, les structures de restauration sont déjà opérationnelles.

* Envisagez-vous donc d'élargir votre personnel par de nouveaux recrutements?

** Comme toujours, si hier nous avions un espace qui avait besoin d'une vingtaine de personnes, aujourd'hui, l'espace que nous avons avec le complexe hôtelier va demander au moins une quarantaine personnes et par conséquent, nous allons toujours passer par le recrutement. Nous avons déjà lancé les premiers postes. Nous appelons tous ceux qui ont la capacité de fonctionner dans une structure de ce genre, de se rapprocher de notre société et demander les informations. Nous ne voulons pas faire les choses au hasard, nous voulons plutôt privilégier le professionnalisme, pour le bien de notre clientèle.

Propos recueillis par Pascal-Azad DOKO

Saris Congo

Procès verbal de concertation

L'an deux mil dix, du 13 au 14 mars s'est tenue, dans la salle de conférence de la SARIS I, à Nkayi, sous les auspices de Monsieur Jean Pinda-Niangoula, Directeur de cabinet du Ministre d'Etat, Ministre du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé, assistée de Monsieur Léon Gilbert Gakosso, Secrétaire général du Département, représentant le Préfet, Madame Marguerite Mougondo Niangu, Vice-Présidente du Conseil municipal, représentant le Maire de la ville de Nkayi et Monsieur Jean-François Tchitembo, Directeur de la réglementation du travail et

des relations professionnelles, représentant la Direction générale du travail et de la sécurité sociale, une concertation entre la Délégation gouvernementale, la Direction générale de la Saris Congo, les cadres de la Saris et les centrales syndicales CSTC, CSC, COSYLAC ainsi que leurs sections, en vue du dénouement de la crise liée à la non reprise du travail, mercredi 10 mars 2010.

Y ont pris part (voir liste en annexe). Quatre points (4) ont sous-tendu ladite concertation, à savoir:

- 1- la reprise effective du travail;
- 2- la révision de la grille salariale;
- 3- la situation du Directeur ad-

ministratif et du contrôle de gestion;

- 4- la situation des journaliers.

Après débats empreints de mutuelle compréhension, les Parties ont convenu de ce qui suit:

- 1- La reprise effective du travail dès ce lundi 15 mars 2010, conformément aux conclusions du procès verbal de conciliation du 09 mars 2010;
- 2- Sur la révision de la grille salariale, les parties demandent au Ministère en charge du travail, administration compétente en la matière, de diligenter la procédure de mise en place de la commission mixte paritaire;
- 3- S'agissant de la situation du

directeur administratif et du contrôle de gestion, il a été admis d'accord-parties que cette question serait examinée par le conseil d'administration de la Saris Congo;

- 4- Concernant la situation des journaliers, les parties conviennent d'examiner cette question dans le cadre des négociations internes. En foi de quoi, le présent procès verbal a été dressé les jours, mois et an ci-dessus pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Nkayi, le 14 mars 2010

Les Signataires

- Pour la SARIS Congo: Jean-Louis LISICIO;
 Pour la CSTC: le Président Michel SOUZA;
 Pour la COSYLAC, le Secrétaire Chargé de l'Organisation: Jean-Bernard MALOUKAT;
 Pour la CSC: le Secrétaire Général Daniel MONGO
 Pour la Préfecture: le Secrétaire Général du Département Léon Gilbert GAKOSSO;
 Pour la Direction Générale du Travail et de la Sécurité Sociale, le Directeur de la Réglementation du Travail et des Relations Professionnelles: Jean-François TCHITEMBO;
 Pour les Sections Syndicales SARIS:
 La CSTC: Le Secrétaire Général: Daniel Thomas MPEKO;
 La COSYLAC: Le Président Guvin Rock ANGOR;
 La CSC: le Secrétaire Général Jean-Gustave BAZEMBA;
 Le Directeur Départemental du Travail Bouenza: Simon MOUANZA;
 Pour la Mairie de Nkayi, la Vice-Présidente du Conseil Municipal: Marguerite MOUNGONDO-NIANGUI;
 Pour le Ministère du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé, le Directeur de Cabinet Jean PINDA NIANGOUOLA.



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN FORMATEUR EN PLAIDOYER ET RESEAUTAGE

Le Programme Concerté Pluri Acteurs (PCPA Congo), programme de coopération dont la mise en œuvre est effectuée dans le cadre d'une concertation permanente entre les organisations de la société civile (OSC) entre elles, d'une part, et entre les pouvoirs publics les organisations de la société civile (OSC), d'autre part. Réalisé avec le soutien du Ministère Français des Affaires Etrangères et Européennes, de l'Agence Française de Développement AFD, de l'Union Européenne et placé sous la responsabilité administrative et financière de l'Association de Solidarité Internationale CFSI (comité français pour la solidarité internationale), le Programme Concerté Pluri Acteurs recrute, dans le cadre d'un atelier de formation destiné aux collectifs et plates-formes membres, un formateur en plaidoyer et réseautage. Le public cible, est estimé à 40 personnes. La période pour la tenue de la session est prévue à la dernière semaine du mois d'avril 2010 et se déroulera à Brazzaville.

Profil du Consultant

Le PCPA recrute un consultant local ou international, formateur indépendant ou présenté par un Cabinet disposant de compétences avérées dans le domaine de la formation en plaidoyer et réseautage devra notamment disposer de:

- Un Bac + 4 années d'études supérieures en sciences sociales, droit et développement; une attention particulière serait faite aux candidats ayant une formation dans le domaine de la communication;
- Une capacité de travailler avec la société civile de façon participative et avoir l'écoute nécessaire afin de l'amener à s'exprimer pleinement;
- Une solide expérience dans la formation des formateurs et l'utilisation des techniques participatives;
- Une expérience dans l'organisation et la facilitation d'activités de plaidoyer et de mo-

bilisation sociale;

- Une capacité de rédiger des documents et mener des formations en français;
- Ses connaissances dans les principaux domaines devront être suffisamment diversifiées pour lui permettre de répondre aux attentes des participants.

Tâches du Consultant

Le consultant engagé sera un facilitateur qui aura pour tâches de:

- Elaborer un module de formation en plaidoyer et réseautage;
- Réaliser l'atelier de formation de trois (3) jours;
- Participer à la finalisation des plans de plaidoyer des collectifs et réseaux ayant obtenu des financements du Fonds d'appui aux projets travaillant dans le domaine du plaidoyer;
- Rédiger le rapport d'activité reprenant les synthèses des rapports de la formation et de la finalisation des plans de plaidoyer des collectifs accompagnés;

Contenu des offres

Ces offres doivent contenir:

1. Une offre technique pour la première étape comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae du Formateur et ses références constituées par une description détaillée des interventions similaires réalisées par le formateur ainsi que les noms des clients qui en ont bénéficié.
2. Une offre financière en deuxième étape. Seuls les candidats présélectionnés devront présenter: une méthodologie claire du déroulement de la session de formation et le programme détaillé de la session de formation;

Date limite de dépôt de candidatures

Le dossier est à envoyer par mail, au plus tard, le Mercredi 31 Mars 2010, à 16h, heure locale, aux adresses suivantes:

coord_pcpacong@yadoo.fr
rfa_pcpacong@yahoo.fr
arnould@cfsi.asso.fr

AD COPY: TEXAS OIL COMPANY

Seeks success oriented individual or company to represent line of high performance protective coatings. Outstanding earnings & growth opportunity. No prior coatings experience needed. Complete training. We're professionals with 76 years experience.

Contact H.M. Thomas, Senior VP,
Southwestern Petroleum, Box 961005,
Ft Worth, Texas 76161-0005 USA,
Phone: 817-348-7259,
Fax: 817-877-4047,
www.swepcoworld.com.

Please respond in English with your complete mailing address.

**En ce qui concerne
La Semaine
Africaine, je m'abonne.**

REMERCIEMENTS



La famille DINGA, demeurant au 143, rue des Martyrs, à Ouenzé, Brazzaville, remercie le Directeur de cabinet du ministre des hydrocarbures, le personnel du Ministère des hydrocarbures, particulièrement celui de la Direction de la coopération dudit Ministère, les parents, amis et connaissances, pour leur assistance morale et financière, lors des obsèques de leur regrettée sœur, ZETTO YALIATENE Espérance Yvette, décédée le mercredi 17 février 2010, à Brazzaville et inhumée le mardi 23 février 2010, à Bangui.



TOTAL E&P CONGO

REF. ONEM0:174/10

PORTE À LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QU'ELLE PROCÈDE A UN RECRUTEMENT DE PERSONNEL. LES CANDIDATS DOIVENT ÊTRE DE NATIONALITÉ CONGOLAISE ET REPOURDRE AUX CRITÈRES SUIVANTS:

1. **Ingénieur Méthodes et Projets:** Ingénieur informaticien avec 5 ans d'expérience minimum. Solides connaissances techniques en informatique et en gestion de projets. Connaissances en architecture SI. Rigueur et sens de l'organisation. La connaissance des différents métiers de l'entreprise serait un plus;
2. **Ingénieur Sécurité:** Ingénieur ou universitaire dans une spécialité informatique ou ingénieur généraliste. Expérience de la Sécurité informatique et Télécom. 1 à 5 ans d'expérience dans différents domaines de l'informatique et des télécoms. Connaissance des différents métiers de l'entreprise;
3. **Ingénieur Support Logiciels Métier Géologie:** Ingénieur de formation initiale géologique ou scientifique avec une expérience professionnelle significative dans les fonctions de support informatique métier. Expertise forte des logiciels Schlumberger et Paradigm, et bonnes notions d'Unix, Oracle et outils bureautiques. Adaptabilité aux nouvelles techniques et évolutions des plates-formes logiciels;
4. **Ingénieur Géophysicien Exploration:** Ingénieur ou Bac+5, avec une expérience professionnelle significative en Géologie et en Géophysique. Bonne connaissance des outils informatiques du métier (logiciels spécialisés d'interprétation). Maîtrise de l'anglais.
5. **Ingénieur Géologue:** Ingénieur Géologue (formation universitaire et/ou école d'ingénieur), avec une expérience professionnelle significative. Bonne connaissance des outils informatiques d'interprétation (environnement GEOQUEST, CHARISMA...). Connaissances approfondies en géologie pétrolière;
6. **Technicien Méthodes Inspection:** Technicien en Génie Industriel familier avec le principe d'une GMAO. Formation bac+2 ou DUT et une première expérience en activités pétrolières on shore et off shore liées à la GMAO. Bonne connaissance du système Unisup (SAP) et de BW (Business Warehouse) ou RBI indispensable. Bon niveau d'anglais nécessaire (écriture et expression);
7. **Chargé de Planning:** Formation: BTS/DUT ou équivalent. Une expérience professionnelle significative comme technicien de production. Ordre et méthode, rigueur, aptitude à l'organisation, faculté d'adaptation, sens d'initiative;
8. **Technicien Méthodes Mécanique:** Formation de technicien généraliste à dominante mécanique. Minimum trois ans d'expérience professionnelle relevant, si possible, dans le domaine

de l'industrie pétrolière. Esprit d'analyse, rigueur, organisation, initiative, communication, travail en équipe. Maîtrise de l'anglais souhaitée;

9. **Ingénieur Intégrité/COP:** Formation ingénieur (bac+5). Première expérience dans le domaine de l'exploitation des puits. Esprit d'analyse, d'organisation et d'initiative, sens de communication et travail d'équipe. Maîtrise de l'anglais souhaitée;
10. **Responsable Gestion Documentation:** Formation: bac+4/5 ou BTS avec une grande expérience. Expérience significative en études ou conduite de projet et de gestion documentaire. Connaissance de logiciels de DAO/CAO (Autocad, Microstation, WisellImage); de bureautique, de gestion de projet et de programmation en VB ou VBA. Méthodologie structurée, faculté d'adaptation, sens d'initiative, compétences de management d'équipe et de communication;
11. **Technicien Forage Puits:** Formation technique Bac+2/3, avec une expérience significative dans une compagnie de services forage/complétion. Aptitude au commandement;
12. **Chef d'Atelier Forage:** Ingénieur ou technicien supérieur avec une expérience significative dans les opérations de forage/complétion. Très bonne connaissance des techniques et du matériel forage, complétion, Wire line. Très bon niveau d'anglais indispensable. Réactivité, disponibilité;
13. **Chef de Projets:** Ingénieur pluridisciplinaire ou technicien supérieur confirmé avec 5 ans d'expérience dans l'industrie pétrolière. Très bon niveau d'anglais indispensable. Esprit d'analyse, d'organisation et d'initiative, sens de communication et travail d'équipe;
14. **Ingénieur Planning Reporting:** Ingénieur pluridisciplinaire ou technicien supérieur confirmé avec une expérience significative dans l'industrie pétrolière et dans le domaine du planning. Très bon niveau d'anglais indispensable. Esprit d'analyse, d'organisation et d'initiative, sens de communication et travail d'équipe;
15. **Contrôleur Documentaire:** Formation de Technicien avec une expérience significative dans l'archivage et/ou la documentation pétrolière. Connaissance des équipements pétroliers. Esprit d'analyse et d'organisation, discipline, ténacité, adaptabilité. Utilisation de Microsoft Word, Excel et de logiciels de gestion de base de données;
16. **Cadre RH:** Diplôme de niveau Bac+5 en Statistique, Économie, Gestion d'entreprise ou Droit social. Première expérience souhaitée dans la gestion du personnel en entreprise;

17. **Ingénieur Contrats Junior:** Bac+5 (École d'ingénieur prioritairement, droit des affaires, École supérieure de commerce), première expérience dans la négociation commerciale et contractuelle. Connaissances en droit des affaires et assurances. Esprit de rigueur, de synthèse et d'analyse. Connaissances solides de l'anglais;

18. **Technicien Achats:** BTS commercial ou équivalent avec une expérience significative dans le métier des achats, si possible dans l'industrie pétrolière. Très bonnes connaissances informatiques (SAP) et des équipements pétroliers. Très bonne maîtrise de l'anglais. Esprit de rigueur, de synthèse et d'analyse;

19. **Technicien Matériel:** BAC scientifique ou technique minimum. Minimum de cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine pétrolier. Bonne maîtrise des outils informatiques et bureautiques. Niveau d'anglais parlé. Robustesse physique, dynamisme, bonne connaissance en mécanique générale, rigueur, autonomie, sens d'organisation et intégrité;

20. **Chef de Projets Développement Durable:** Formation d'ingénieur ou École de Commerce ou équivalent. Grande ouverture d'esprit, capacité de communication et d'adaptation, sens du dialogue. Bon niveau d'anglais;

21. **Chef de Service Relations Publiques et Media:** Formation niveau bac+5, expérience significative dans le domaine des relations publiques et media. Excellente expression écrite et orale, sens du contact et capacité d'écoute, capacité de réflexion, d'organisation et de coordination, excellent relationnel, esprit d'analyse et de synthèse. Très bon niveau d'anglais (écrit et parlé);

22. **Planificateur Achats:** Minimum bac+2 technique, commerce international/achats ou sciences économiques. Expérience significative dans le métier des achats, si possible dans l'industrie pétrolière. Expérience en planification et en conduite de projets. Très bonnes connaissances informatiques (si possible PRIMAVERA). Rigueur, capacité de synthèse, d'analyse et d'adaptation, force de propositions et discrétion. Bon niveau d'anglais.

DOSSIER DE CANDIDATURE: Lettre de motivation, CV avec photo d'identité, photocopies des diplômes. A adresser à:

TOTAL E&P CONGO - DRH - BP 761 Pointe-Noire
Ou à déposer à: **Pointe-Noire:** Direction Générale, immeuble Poincaré - **Brazzaville:** Bureau de Liaison TOTAL E&P CONGO, à côté de la Direction ZAIN, avenue Bayardelle.

DATE DE CLOTURE: Lundi 29 mars 2010, 18 heures.

Les épreuves de présélection commenceront le lundi 17 mai 2010, à Brazzaville, et le mardi 25 mai 2010, à Pointe-Noire.

Les candidats devront se munir, NECESSAIREMENT, d'une pièce d'identité en cours de validité.

Messe à Edou (district d'Oyo) en mémoire d'Edith Lucie Bongo Ondimba «Elle a légué un héritage spirituel à tout le peuple congolais»

Le premier anniversaire de la disparition de Mme Edith Lucie Bongo Ondimba a été commémoré à Edou, où elle repose au cimetière familial, par une grande célébration eucharistique, présidée par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, administrateur apostolique d'Owando, président de la Conférence épiscopale du Congo. Elle a été concélébrée par Mgr Laurent Monsengwo Pasinya, archevêque de Kinshasa (RDC), et par seize prêtres dont ceux venus de Brazzaville, parmi lesquels: l'abbé Gervais Protais Yombo, recteur du grand séminaire de théologie Emile Cardinal Biayenda, qui y a prononcé une poignante homélie. Cette messe a rassemblé les membres des familles concernées, notamment les familles Nguesso, Dira et Bongo et plusieurs personnalités venues du Congo et d'autres pays africains, comme Theodoro Obiang Nguema Mbasogo, président équato-guinéen et son épouse; Thomas Yayi Boni, président béninois et son épouse, venus assister leur homologue Denis Sassou Nguesso, président de la République du Congo, et son épouse.

Commencée à 11h environ, la messe en mémoire de Mme Edith Lucie Bongo Ondimba, animée par la chorale Sainte Odile de la paroisse Sainte Marie de Ouenzé (archidiocèse de Brazzaville), a eu lieu sous des tentes, au milieu d'Edou, le village de la famille Nguesso. Devant le chœur, étaient placés deux grands portraits de l'illustre disparue. «Nous sommes réunis ici, pour prier pour celle qui était notre fille, notre sœur, notre mère. Edith a été un témoignage vivant à travers ses œuvres d'amour, de bienfaisance, d'attention aux

à Edou?», a-t-il signifié. (Le texte intégral de l'homélie sera disponible très prochainement sur notre site). Dans son mot de remerciements, au nom des familles Nguesso, Dira et Bongo, Jean Dominique Okemba a résumé la vie et les différentes actions réalisées par Mme Bongo Ondimba, en faisant savoir que «toute commémoration est refus de l'oubli, mais un devoir de mémoire. Edith a manifesté une vision utile, pratique et pragmatique (...). D'elle, nous devons, chaque jour, nous inspirer». Née le 10 mars 1964, à Braz-



Le portrait de Mme Edith Lucie Bongo Ondimba pendant la messe.



Le président Sassou Nguesso, son épouse Antoinette et les deux autres couples présidentiels.

a été la première présidente de l'O.p.d.a.s (Organisation des premières dames d'Afrique contre le sida), de 2002 à 2004. Organisation dont elle a participé à la création, en juillet 2002, à Genève (Suisse), et dont elle a, par la suite, dirigé l'antenne du Gabon dont les principales missions consistent à mobiliser des fonds en faveur des femmes et des enfants victimes du sida. Pour cette cause, elle ne manquait pas de mobiliser les épouses des chefs d'Etat du continent. Membre de l'O.n.g Médecins du monde dont elle présidait l'antenne du Gabon, Edith Lucie Bongo Ondimba était, également, présidente d'honneur de la Société gabonaise de pédiatrie et de la Société française de médecine. Elle a reçu la médaille de reconnaissance des laboratoires Mérieux, le 31 mai 1996, à Libreville et celle de la légion d'honneur françai-

se. Pour la vie politique, elle fut élue en juillet 2003 présidente d'honneur de l'U.f.p.d.g (Union des femmes du parti démocratique gabonais), le parti créé par son défunt époux El Hadj Omar Bongo Ondimba, aux côtés duquel elle joua un rôle politique important. Après la célébration eucharistique, les membres des trois familles dont le président Sassou Nguesso et son épouse, accompagnés des deux couples présidentiels, des évêques, des prêtres et aussi quelques personnalités, sont allés se recueillir sur la tombe d'Edith Lucie Bongo Ondimba, qui repose, depuis un an, au cimetière familial d'Edou, avant que le public ne soit autorisé à faire le même geste.

Aristide Ghislain
NGOUMA



Omar Denis Junior, fils aîné d'Edith Bongo Ondimba et sa grand-mère, Marie Claire Dira.

pauvres, de réconciliation», a lancé Mgr Portella au début de la célébration. Lui qui, avant de clôturer la cérémonie, a, au nom de l'Eglise qui est au Congo, remercié et renouvelé ses sentiments de solidarité au couple Sassou Nguesso et à toutes les familles affectées par la disparition d'Edith, en affirmant qu'«Edith légué un héritage spirituel qui n'est pas une fierté pour le président Sassou seul, mais pour tout le peuple congolais». Dans l'homélie qu'il a prononcée, l'abbé Yombo a évoqué la mémoire de l'ancienne première dame du Gabon, en retenant sa vie et son œuvre, à travers les mystères joyeux, douloureux et glorieux de la prière du chapellet. D'après lui, la vie d'Edith se caractérise, à la fois, par des moments de joie, de douleur et de gloire. «La vie de Mme Bongo est un testament riche en spiritualité. La Fondation Edith Lucie Bongo Ondimba (Felbo) est un signe de fidélité à son cœur de mère. C'est le cœur d'Edith à l'œuvre. Après la pose de la première pierre de la Fondation Edith Lucie Bongo Ondimba, on peut se poser la question: à quand la pose de la première pierre de la chapelle dédiée à Sainte Lucie, ici,

zaville, en République du Congo, Edith Lucie Bongo Ondimba était titulaire d'un doctorat en médecine, obtenu en 1989, à l'I.n.s.s.a (Institut national des sciences de la santé) de Brazzaville, où elle s'était inscrite en 1982. Fille aînée du président Denis Sassou Nguesso, née de Mme Marie Claire Dira, elle est devenue l'épouse du chef de l'Etat gabonais, feu Omar Bongo-Ondimba, en août 1990. Médecin pédiatre et femme engagée, elle était non seulement épouse et fille de chefs d'Etat, mais aussi une mère de famille vouée à la cause des enfants en difficulté au Gabon. Femme d'action et de cœur, elle n'a pas hésité à se positionner aux côtés de son mari dans son combat pour la paix et le bien-être des populations gabonaises. Pour ce faire, le 21 septembre 1996, elle a créé la Fondation Horizons Nouveaux, une structure socio-éducative destinée à aider les enfants en détresse et handicapés. Première dame de la République Gabonaise, Edith Lucie Bongo Ondimba était, également, la présidente d'administration de la polyclinique El Rapha, l'une de ses principales réalisations. Avec brio, elle

Journée internationale de la femme

Les femmes du complexe scolaire Père Desportes ont commémoré l'événement

Les femmes évoluant au complexe scolaire Père Pierre Desportes tenu par les sœurs servantes de Cana, située à Moussosso dans le premier arrondissement Makélékélé, ont commémoré par anticipation la fête du 8 mars, samedi 6 mars 2010 au sein de leur établissement, en présence de l'honorable Prosper Diatoulou, député de la 5^{ème} circonscription de Makélékélé et de leurs collègues enseignants.

C'était sous le même thème que celui de la D.d.e.c (Direction diocésaine de l'éducation catholique): «Le rôle et les devoirs de la femme dans l'éducation



L'honorable Prosper Diatoulou entouré du personnel du complexe.

de l'enfant». Après un tour de table des femmes enseignantes sur leurs diverses expériences dans l'exercice de leur métier qu'elles ont jugé noble mais délicat et contraignant,

l'honorable Diatoulou prenant la parole à son tour, a encouragé ces femmes pour leur rôle non seulement dans l'éducation mais aussi dans la société congolaise. Il a loué

5^{ème} dimanche de Carême C

Le pardon de Dieu est sans condition

Textes: Is 43, 16-21; Ph 3, 8-14; Jn 8, 1-11

Chers frères et sœurs,

L'évangile de la femme adultère que nous lisons, aujourd'hui, nous présente le sens du pardon selon le cœur de Dieu. On confond souvent, parfois de façon calculée, le pardon avec l'excuse, le regret, l'amnésie, la prescription. Mais le pardon véritable, celui qui vient de Dieu, est exceptionnel et extraordinaire, à l'épreuve de l'impossible. Le pardon de Dieu vient interrompre le cours ordinaire de la logique calculatrice humaine. Le pardon n'est ni normal, ni normatif, ni normalisant. Il suppose de ne pas réduire le pécheur à son péché. Il devrait rester le pardon de l'impardonnable, sans condition, sans raison et sans demande de pardon. En effet, la femme adultère n'a pas demandé pardon, mais c'est Jésus qui prend l'initiative de pardonner, gratuitement.

Il convient de noter que la femme n'est pas amenée par la population, mais par les scribes et les pharisiens, des gardiens de la Loi. Ils veulent, en effet, tendre un piège à Jésus, car ils ne peuvent supporter les paraboles évoquant le pardon de Dieu à l'égard des pécheurs. Cette attitude des scribes et des pharisiens se rencontre chez les chrétiens d'aujourd'hui, lorsque nous condamnons facilement le comportement des autres, lorsque nous excusons facilement nos graves entorses à la loi d'amour. En tant que signe du salut de Dieu dans le monde, avons-nous le droit de prononcer une sentence qui prive de toute possibilité de conversion et d'amélioration? Mais le Dieu de Jésus est un don sans réserve, une générosité sans calcul, et il ne peut être rencontré que dans la gratuité de l'amour, dans le sans appui d'un don qui échappe aux appuis de notre raison intéressée.

Dans la tradition prophétique, l'adultère était l'image de l'infidélité du peuple élu au Dieu de l'Alliance. La femme du récit est une figure d'Israël, auquel Jésus vient révéler le pardon final de Dieu. Certes, Israël, en s'éloignant de la Loi de Dieu, effaçait l'idée de son élection automatique et définitive. Mais l'éloignement d'Israël produisait une rupture profonde, de sorte que la situation qui va suivre ne sera plus considérée comme le prolongement de celle qui précède. C'est ce qu'annonce Isaïe dans la première lecture. La nouvelle situation dépendra d'une nouvelle parole de Dieu qui dit une nouvelle promesse, en posant un nouvel acte salutaire, qui ne trouve cependant son sens que dans une certaine analogie avec l'agir divin antérieur. C'est Dieu qui assure la continuité des événements temporels d'Israël, selon une suite linéaire d'actes sauveurs. La fine pointe de la confession de foi d'Israël est cette reconnaissance de l'engagement de Dieu dans le temps. Dieu a épousé l'histoire de son peuple et qu'il ne peut être trouvé que dans le corps-à-corps avec cette histoire. C'est cette vérité que Jésus vient manifester. Dieu, en se donnant, pardonne. Recevoir le pardon de Dieu, c'est devenir soi-même pardon de Dieu pour autrui. Le pardon est à la fois don et appel: «Je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pêche plus» (Jn 8,11). Notre pardon se situe au cœur de la vie humaine et continue la mission du Christ, qui est de révéler au monde le vrai visage de Dieu. L'appel du pardon de Dieu à vivre ce qu'il donne de faire se base sur l'articulation entre discernement et action, car l'action chrétienne ne peut être que celle de la mutation, du renouvellement et de la conversion. L'éthique n'est donc pas un appendice du pardon, mais le pardon de Dieu lui-même a un contenu pratique par lequel il acquiert toute sa signification. Il n'y a donc pas lieu de creuser un fossé entre la grâce reçue et l'action. L'action est la manifestation historique de la grâce.

Fr. Claver BOUNDJA, O.p.

les efforts des femmes de sa circonscription dans le domaine éducatif en général et des religieuses en particulier, pour l'initiative de création des œuvres éducatives dans sa circonscription: Moussosso, Madibou, Nganga Lingolo. Après un partage riche d'expériences et de conseils, est intervenu le jeu de ndzango, entre les enseignantes laïques et consacrées dudit complexe, à l'issue duquel les enseignantes laïques sont sorties victorieuses. A la fin de cette journée, le corps enseignant et administratif a partagé un pot d'amitié.

Rappelons que journée a été instituée le 8 mars 1910, lors de la deuxième conférence internationale des femmes à Copenhague au Danemark. Au Congo, la première journée de la femme a eu lieu en 1965, et aujourd'hui de plus en plus elle est marquée par plusieurs manifestations.

Sœur Guilène Andréa
MIAMBANZILA

La problématique du coup d'Etat dans la perspective de la démocratie pluraliste en Afrique

L'annonce d'un coup d'Etat au XXI^{ème} siècle crée, inévitablement, dans les opinions nationales en Afrique -du fait de son caractère secret et de son effet de surprise- une vive controverse émotionnelle entre les tenants de la stabilité institutionnelle, généralement les proches des pouvoirs politiques en place qui dénoncent et désapprouvent le fait accompli, et les partisans acharnés du changement, les militants de l'opposition qui applaudissent et s'en réjouissent. Afin d'apporter une contribution, une sorte d'éclairage, si modeste soit-elle, au débat d'une actualité omniprésente, on pourrait d'abord s'interroger sur qu'est, en fait, un coup d'Etat, puis se référer à l'historique des coups d'Etat célèbres, ensuite analyser la nature réelle du coup d'Etat sur le continent africain et enfin dégager quelques enseignements de cette réflexion.

1. Présentation

Plusieurs auteurs définissent le coup d'Etat en insistant essentiellement sur l'aspect violence de l'acte, à partir des notions de coup et de force, privilégiant ainsi l'action militaire. Mais, le coup d'Etat peut être aussi civil. L'approche juridique, constitutionnelle, paraît plus exacte et complète. Sur le plan du droit, le coup d'Etat est une prise du pouvoir par des moyens inconstitutionnels, c'est-à-dire une action de force, en violation des règles constitutionnelles du pays (cf. dictionnaire Encarta 2007).

Par sa réalisation à travers une minorité, un petit groupe de personnes, il se distingue de la révolution qui a un caractère populaire et massif. Lorsqu'il se produit au niveau d'un noyau restreint, à l'intérieur du pouvoir exécutif, il est qualifié de coup de palais ou de révolution de palais.

2. Aperçu historique

Sur le plan historique, le coup d'Etat a été fréquemment un procédé de prise de pouvoir. Il s'est agi, souvent, des hommes qui occupaient déjà d'importantes fonctions au sein de l'appareil d'Etat.

2.1. Parmi les coups d'Etat les plus célèbres dans l'histoire moderne, on pourrait mentionner, en premier lieu, le 18 brumaire (9 octobre 1799) du général Napoléon Bonaparte qui met un terme à la Révolution française et conduit, en 1804, à l'élaboration de la monarchie impériale, les pronunciamientos -le terme désigne en espagnol un coup d'Etat- qui traduisent la récurrence de la pratique tout au long du XIX^{ème} siècle en Amérique latine et au XX^{ème} siècle avec le coup de force du général Francisco Franco qui commence, sous le Front populaire, en 1936, en Espagne, et avec celui du général Augusto Pinochet en septembre 1973 contre le président Salvador Allende au Chili.

2.2. Un cas de coup d'Etat perpétré par un haut responsable civil mérite d'être mentionné. Il s'agit de la restauration du second empire en France, par Louis Napoléon Bonaparte, le futur Napoléon III. Elu président de la II^{ème} République en 1848, il entre en conflit avec l'assemblée législative élue en mai 1848. La Constitution interdisant au président de se représenter à l'expiration de son mandat, il tente d'obtenir une révision constitutionnelle, repoussée par les législateurs, le 19 juillet 1851. Décidé à rester au pouvoir, Louis Napoléon se résout à recourir à la force. Le coup d'Etat est dirigé contre l'assemblée.

3. En Afrique

Sur le continent africain, le coup d'Etat s'inscrit dans deux contextes historiques: celui de la guerre froide et ce-

lui d'après la chute du mur de Berlin.

3.1. La période de la guerre froide se singularise sur le plan conceptuel par la primauté de la notion de violence, se concrétisant par des conflits idéologiques systématisés: des oppositions idéologiques radicales entre l'Est et l'Ouest, entre le bloc socialiste et le monde capitaliste, entre les pays développés et le tiers-monde, etc, et par des entreprises de force: les luttes de libération nationale, les guérillas autonomistes, les mouvements de décolonisation, etc. Les concepts suffisamment vulgarisés de: «le pouvoir est au bout du fusil» (cf. Livre rouge de Mao Tse-Toung), de «seule la lutte libère», etc, illustrent bien cette perception.

Le coup d'Etat suppose évidemment la présence de l'institution étatique et en Afrique, l'Etat n'existe qu'à partir de la période des indépendances. Les pouvoirs politiques chargés de la gestion de cet Etat sont soumis à deux contraintes majeures essentielles, souvent contradictoires: la préservation des enjeux idéologiques du camp d'appartenance et la gestion des intérêts sociopolitiques nationaux.

La plupart des coups d'Etat qui s'opèrent dans cette période ont pour origine et justificatif le champ idéologique, à en juger par la terminologie des analystes de l'époque: de coups d'Etat pro-occidental ou pro-soviétique, de réajustement de rectification de ou de redressement de telle ligne ou telle orientation politique. En réalité, en dehors de quelques labyrinthes à l'intérieur des partis uniques, les mécanismes d'accès au pouvoir ou d'alternance politique n'existent pratiquement pas. Le coup d'Etat, sous-entendu complot politique, semble apparaître comme le moyen normal d'accès au pouvoir.

3.2. La période d'après la chute du mur de Berlin se caractérise par un apaisement généralisé de la conflictualité idéologique, la disparition des blocs antagonistes avec pour corollaire l'affaiblissement sociopolitique du bloc de l'Est. Ce contexte général, et compte tenu des particularismes de chaque Etat africain, a permis une redéfinition des enjeux politiques en Afrique à travers la mise en place du processus de démocratisation, par l'adoption du multipartisme, des Constitutions mentionnant clairement et nettement la séparation des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif, le contrôle réel de l'exécutif par le législatif, quitte à encourir la sanction de la censure parlementaire, la limitation des mandats présidentiels, les mécanismes d'accès et d'alternance au pouvoir -compris et acceptés par les communautés nationales- par des élections transparentes, libres



Claude-Richard Mbissa.

et crédibles, ouvertes, sans restriction aucune, à toutes les catégories socioprofessionnelles.

Mais, comment pourrait-on comprendre et expliquer la pratique récurrente du coup d'Etat dans cette phase dite de la démocratisation? La conflictualité idéologique étant écartée, la question du coup d'Etat se pose, aujourd'hui, en termes de leadership et de la qualité de la gouvernance des affaires publiques.

4. Enseignements

Que peut-on retenir ou plus précisément quels enseignements dégager de cette étude?

4.1. D'abord, constater que le coup d'Etat est sécrété par le contexte sociopolitique, par l'inadéquation entre l'idéal de gouvernance publique -reconnu et accepté par la communauté nationale- et les résultats de la traduction en actes concrets et pratiques de cette volonté nationale ou de cette nécessité incontournable. Plus ce décalage est grand, plus les blocages institutionnels ou les entraves politiques sont importants, plus les auteurs du coup d'Etat tirent une forte légitimation populaire de leur action de force. On retrouve, ici, le débat entre l'illégalité en droit constitutionnel et la légitimité sociologique -en termes de dynamique sociale- du coup d'Etat.

4.2. Ensuite, mentionner que depuis les indépendances africaines, le décompte statistique des coups d'Etat varie par décennie et selon les deux grandes périodes: celle de la guerre froide et celle d'après la chute du mur de Berlin (novembre 1989).

Globalement, on note un nombre plus élevé de coups d'Etat dans la deuxième et troisième décennies de la première période: 19 pour les années 1970 et 18 pour 1980. La première décennie, celle de l'euphorie des indépendances, en compte moins: une douzaine. Pour les deux décennies d'après la chute du mur de Berlin -césure correspondant aux conférences nationales de l'Afrique francophone (1990-1993)- les chiffres sont de 10 pour les années 1990 et de 7 pour 2000. Cependant, pour la décennie 1990, deux coups d'Etat sont spécifiques; l'opération aboutit à remettre le pouvoir aux civils et au retour au fonctionnement démocratique des institutions: Amadou Toumani Touré en 1991 au Mali et Daouda Malam Wanké en 1999 au Niger.

4.3. Enfin, établir une nette différence de nature entre les coups d'Etat de la première période et de la deuxième, et surtout s'appesantir sur cette dernière qui est au centre du débat d'actualité.

Comme on l'a constaté dans la période de la guerre froide, le nombre de coups d'Etat est, sans conteste, plus élevé que dans la période actuelle. L'esquisse d'explication amorcée antérieurement aboutit, en considération du contexte historique, à une certaine normalité du coup d'Etat.

4.4. C'est dans la période contemporaine que l'on qualifierait de transition systémique vers l'objectif à terme d'une véritable démocratie pluraliste que le coup d'Etat présente un caractère ambivalent: une anomalie par rapport à l'idéal de démocratisation et des règles du jeu arrêtées consensuellement, d'une part et d'autre part, une action logique et légitime sociologiquement par rapport à la mauvaise qualité de la gouvernance des affaires publiques.

En fait, cette transition systémique se caractérise essentiellement par une conflictualité congénitale -en termes de système organisationnel et d'acteurs- entre les éléments issus de la conception monolithique de l'exercice du pouvoir, rétifs à la nouvelle donne, occupant la direction des pays et véhiculant inconsciemment les schémas de la gestion passée, et la nouvelle génération politique et intellectuelle, se concevant comme une sorte de forces de changement, fervent adepte du concept de bonne gouvernance publique.

4.5. Par rapport aux objectifs stratégiques du processus de démocratisation, la gestion des affaires publiques par les équipes au pouvoir en Afrique paraît aux antipodes. Cette pratique se manifeste par une remise en question caricaturale des acquis institutionnels du processus de démocratisation et par le retour au galop des pratiques de gestion publique décriées lors des conférences nationales. Cela se vérifie concrètement par la manipulation institutionnelle et le tripotage du système électoral.

Au niveau institutionnel, ce sont des changements de régimes constitutionnels: de semi-parlementaire à un présidentielisme renforcé -atypique et bien au-dessus du modèle américain qui prévoit un poste de vice-président-, un flagrant retour à la case-départ du monopartisme se fondant sur une soi-disant conception traditionnelle de la chefferie africaine, l'érection d'un mur étanche entre les pouvoirs exécutif et législatif, rendant abject le contrôle parlementaire par l'annihilation du spectre de la motion de censure, des révisions constitutionnelles personnalisées introduisant des verrous de sécurité faisant passer le nombre de tours de deux à un pour l'élection présidentielle, afin de piéger et nuire à l'opposition du fait de sa normale pluralité, le plafonnement arbitraire de l'âge des candidats à l'élection présidentielle, le déplaçonnement par contre du nombre de mandats pour retomber, à souhait, sur les présidences à vie, etc.

Concernant la gouvernance publique, c'est la gestion unilatérale et chaotique du système électoral et le placement des hommes liges aux commandes des institutions dites démocratiques qui constituent la pierre d'achoppement. 4.6. Gagner une élection présidentielle en Afrique semble donner libre cours à l'illustre élu pour contourner les règles du jeu démocratique et se laisser bercer par le doux et suranné principe du fait du prince, en prenant le soin de tisser et de placer des filets de sécurité au-dessus des institutions déterminantes par l'installation des hommes inconditionnels: l'assemblée nationale, le sénat, la cour constitutionnelle, la cour suprême, surtout la commission électorale, et en pratiquant une gouvernance passiviste et à courte vue qui privilégie naturellement la gestion patrimoniale des ressources nationales, l'ethnisme et le népotisme générant ainsi, dans un océan de misère, un enrichissement remarquable et spectaculaire et des comportements d'allure dynastique des membres et alliés de la famille et/ou du clan présidentiels.

Conclusion

1. Dans le système de démocratie pluraliste, la prise du pouvoir par coup d'Etat est, par principe, condamnable. Le système démocratique prévoit des voies et des mécanismes clairs d'accès et d'alternance au pouvoir à travers des élections libres, transparentes et crédibles.

2. Une gouvernance publique chaotique et une systématisation des blocages politiques et/ou des manipulations institutionnelles constituent, à n'en point douter, un réel terreau pour la gestation des aigreurs, des frustrations et des récriminations générant, inévitablement, des mouve-

ments de contestation et de révolte souvent étouffés dans l'œuf par des moyens immatériels: des pressions psychologiques de persuasion et de dissuasion, et matériels: des brimades en tout genre: notamment la marginalisation des élites et des intelligences reconnues ou des achats de conscience de l'élite fragile par le moyen de la corruption presque institutionnalisées.

3. En considération de cette réalité insurmontable aux yeux des populations africaines explorées, la solution militaire d'alternance, motivée par l'objectif de remettre les pendules démocratiques à l'heure, -malgré ses inconnus et ses incertitudes- n'apparaît pas comme la voie magique, un raccourci inespéré, faisant l'économie d'éventuelles manifestations violentes réprimées dans le sang et annihilant le spectre des guerres civiles à répétition?

4. Au total, le coup d'Etat, comme tout phénomène social, évolue avec une temporalité qui soit le justifie ou soit le condamne. Ce sont les équipes au pouvoir, par leur mauvaise manière de gérer les affaires publiques, qui donnent les moyens les plus solides pour justifier le coup d'Etat. Souvent le coup d'Etat peut refléter le point de vue du plus grand nombre et devient ainsi un moment historique qui place la Raison du peuple au-dessus des contingences particulières et individuelles, et s'inscrit assurément, dans la mémoire collective, comme une libération générale.

Claude-Richard M'BISSA
Ancien élève
de Sciences Po de Paris.

Tarifs pour abonnement

Congo: retrait sur place		Europe	
6 mois:	8.400 F Cfa	6 mois:	52 Euros
1 An:	16.800 F Cfa	1 an:	95 Euros
Expédié par la Poste:		Asie et Amérique:	
6 mois:	11.500 F Cfa	6 mois:	55 Euros
1 An:	23.000 F Cfa	1 an:	100 Euros
Autres pays d'Afrique:			
6 mois:	52 Euros		
1 an:	95 euros		
France			
6 mois:	48 Euros		
1 An:	90 Euros		

Nous acceptons les chèques français et les virements à notre compte - CCP 9.991 85 B Paris
E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

**UN PARTENARIAT STRATEGIQUE
AU SERVICE DU CLIENT**



Déjà 1992

Rapidité, sécurité, tranquillité.

**MESSAGERIE EXPRESS - TRANSIT INTERNATIONAL
LOGISTIQUE**

**LA DIRECTION GENERALE DE
GX INTERNATIONAL
ET
L'ENSEMBLE DE SON PERSONNEL
SONT TRES HEUREUX DE
VOUS PRESENTER LEURS MEILLEURS
VŒUX POUR 2010**

Organisation des élections en Afrique centrale

Un atelier a réuni à Libreville, les administrations et commissions en charge des élections

Du 9 au 11 mars 2010, il s'est tenu à Libreville, la capitale du Gabon, un atelier de concertation des responsables des administrations et commissions en charge des élections dans les Etats membres de la C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale). Tous les Etats y étaient représentés (Gabon, pays hôte, Guinée Equatoriale, Sao-tomé et Principe, Cameroun, Congo, RD-Congo, République Centrafricaine, Burundi, Tchad et Angola). La délégation congolaise, conduite par Henri Bouka, président de la Conel (Commission nationale d'organisation des élections) comprenait, entre autres, Antoine Evoundou, directeur général des affaires électorales, Michel Kayou, conseiller administratif du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, et Céphas Germain Ewangui, troisième Vice-président de la Conel.



Henri Bouka, chef de mission (2^{ème} de g. à d.)

Pendant trois jours de travaux qui ont eu pour cadre la salle de conférences de l'hôtel Le Méridien de Libreville, les participants ont examiné les conditions pouvant assurer, en Afrique centrale, des élections libres, régulières, transparentes et équitables. A l'issue des travaux, ils ont fait plusieurs recommandations aux différents Etats. Au nombre de ces recommandations, on peut citer: - la ratification et la mise en œuvre de la charte africaine de la démocratie, les élections et de la gouvernance; - la mise en place d'un fichier électoral fiable et sa mise à jour régulière en adéquation avec la modernisation de l'état-civil;

- la mise en œuvre, de concert avec la société civile, des campagnes d'éducation civique et électorale, afin que les citoyens perçoivent pleinement l'importance de s'inscrire sur les listes électorales et d'exercer effectivement leur droit de vote; - la mise en place de commissions électorales permanentes pour plus d'efficacité et de professionnalisme dans la gestion des processus électoraux; - la mise à la disposition des commissions et administrations électorales, de moyens matériels et financiers suffisants pour leur permettre de gérer avec efficacité les différentes phases du cycle électoral;

- la facilitation sous l'impulsion de la C.e.e.a.c de la mise en place d'un forum ou réseau des commissions électorales de l'Afrique centrale, afin de promouvoir l'échange d'expériences, l'organisation des formations conjointes et le développement de la coopération internationale en matière électorale; - la mobilisation de toutes les institutions compétentes et les parties prenantes autour des réformes électorales essentielles, de sorte que l'amélioration du cadre légal et réglementaire puisse contribuer à l'organisation professionnelle, impartiale, efficace et indépendante d'élections justes, honnêtes et crédibles... Signalons qu'au cours des travaux de cet atelier co-organisé par la C.e.e.a.c et le P.a.p.s

(Programme d'appui sur la paix et la sécurité), appuyé par l'Union européenne, le directeur général des affaires électorales, Antoine Evoundou, a présenté une communication sur l'expérience congolaise en matière d'établissement du fichier électoral, tandis qu'Henri Bouka, président de la Conel, a présenté, à l'occasion d'un tour de table, le modèle électoral congolais où l'administration est chargée des actes préparatoires de l'élection et la Conel, chargée au stade des opérations préparatoires d'une mission de suivi et de contrôle, au stade de vote, des opérations de vote, du dépouillement, de la compilation et du traitement des résultats.

Modeste MBOSSA

Témoignage sur le colonel David Mountsaka

Son exemple de patriotisme devrait inspirer les officiers de notre armée

C'est le mardi 16 mars 2010, en lisant le journal La Semaine Africaine, que j'apprends la triste nouvelle de la mort du colonel David Mountsaka, premier chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises. Très ému et abattu, je n'ai pas pu poursuivre le reste de mon programme de la journée. En effet, le colonel David Mountsaka fut l'ami de mon père et, à ce titre, je le connaissais très bien, puisqu'il était pour moi un père.



Colonel David Mountsaka.

C'est le même jour lundi 15 janvier 1951, que le colonel Mountsaka, le commandant Damas Ebadep, le commandant Essassi et mon père furent enrôlés dans l'armée française. Leur recrutement avait eu lieu au mess mixte de garnison, l'actuel mess des sous-officiers à Brazzaville. Parmi les recruteurs de l'armée française, figurait le Congolais Paul Mizingou, caporal-chef à l'époque, qui deviendra officier des Forces armées congolaises, après l'indépendance en 1960. Pour ma part, en tant que fils d'un ancien combattant et travaillant depuis 1980 sur l'histoire de notre pays, j'ai appris à connaître quelques officiers qui ont marqué notre armée. Le colonel David Mountsaka avait l'avantage sur ses promotionnaires du fait qu'il commença sa carrière professionnelle par l'enseignement. En 1948, il est moniteur de l'enseignement privé, à l'école protestante. C'est le cas aussi du commandant de la légion nationale de la gendarmerie,

en 1963, le capitaine Norbert Ntsika. Par ce fait même, David Mountsaka connaît une progression rapide dans la hiérarchie militaire. Il fera de nombreuses campagnes à l'étranger, surtout en Algérie. Avec l'indépendance et la création des Forces armées congolaises, en 1961, il sera parmi les premiers officiers congolais de notre armée. Et il sera le premier chef d'Etat-major général adjoint, avant d'être nommé chef d'Etat-major général, le 13 août 1963. Il se trouva, donc, à une place-clé qui le propulsa dans l'histoire du pays: il est, en effet, l'autorité à qui le président Fulbert Youlou, acculé par les syndicalistes qui ont déclenché une grève générale dans le pays, remet sa démission le 15 août 1963, dans un palais du peuple autour duquel s'étaient massés des milliers de manifestants avec des pancartes anti-Youlou. Le capitaine Mountsaka assura la sécurité du pays, avec le chef de bataillon (commandant) le capitaine Félix Mouzabakani,

jusqu'à la mise en place d'un gouvernement provisoire dirigé par Alphonse Massamba-Débat qu'il avait fait chercher à Boko. Le président Alphonse Massamba-Débat, qui sera élu au suffrage universel indirect, à la tête du pays, le gardera comme chef d'Etat-major général jusqu'en 1966. Il sera nommé, par la suite, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en République Algérienne Démocratique et Populaire. Il aida ma famille paternelle à rapatrier notre frère Daniel Kimfoko (Chiquito) qu'un instructeur cubain avait emmené à La Havane. Ce dernier fut découvert par le frère de Franklin Boukaka, le lieutenant à la retraite Maurice

Boukaka. En 1971, le colonel Mountsaka sera nommé par le président Marien Nguabi comme conseiller technique au Ministère de la défense nationale et en 1974 il est élevé, avec le commandant Joachim Yhombi-Opango, au grade de colonel. Après l'assassinat du président Marien Nguabi, le 18 mars 1977, il est arrêté et sera jugé, en compagnie de beaucoup d'autres personnes, en janvier 1978. Condamné à vingt ans de travaux forcés, il bénéficiera de l'amnistie accordée le 14 août 1979 par le président Denis Sassou Nguesso qui accède au pouvoir en février de cette année-là. Il sera mis à la disposition de la fonction publique et sera affecté à la direction générale des mines où il fut directeur jusqu'au moment de faire valoir ses droits à la retraite. Le colonel Mountsaka, le commandant Félix Mouzabakani, le commandant Ebadep, le commandant Sita, le capitaine Jean Bikoumou, le commandant Faudey, l'intendant commandant Michel Kiyindou, etc sont des pionniers de notre armée. Certains noms me viennent à l'esprit comme le général Alfred Raoul, le commandant Marien Nguabi, en particulier, que les jeunes de ma génération vont connaître grâce à l'événement du 27 juillet 1966, sans oublier les jeunes officiers progressistes, les lieutenants Luc Kimboua-

Agence de régulation des postes et télécommunications

Etablir un climat de confiance avec les sociétés de téléphonie mobile

Une rencontre entre l'Agence de régulation des postes et télécommunications et les sociétés de téléphonie mobile, opérant au Congo (Zain, M.t.n, Warid, Congo-Télécom et le groupe Bintel représenté par Equateur Télécom) a eu lieu, mercredi 17 mars 2010, à l'hôtel Résidence Marina, à Brazzaville. Cette rencontre a eu pour but d'informer et édifier les compagnies de téléphonie mobile sur l'environnement juridique et institutionnel du secteur et sur les priorités et les orientations de l'agence de régulation.



Une vue des responsables des sociétés de téléphonie mobile.

Pour le directeur général de l'agence de régulation, Yves Castanou, c'était l'occasion de présenter l'agence de régulation des postes et télécommunications, la nouvelle structure mise en place par les pouvoirs publics et son programme de travail qui a pour priorité le passage, dans trois mois environ, au système de numérotage à neuf chiffres. Cette rencontre a permis, aussi, de rassurer les opérateurs de téléphonie mobile sur la politique du gouvernement dans le secteur des télécommunications et de les appeler à œuvrer ensemble avec l'agence, pour satisfaire, de manière complète, les consommateurs et non seulement se limiter à les verbaliser.

Au terme de la rencontre, les représentants des sociétés de téléphonie mobile qui y ont pris part ont reconnu que l'environnement juridique est, maintenant, clarifié. «A partir de la naissance de l'agence de régulation, on est édifié sur les devoirs et les droits qui nous reviennent. Il nous appartient, actuellement, d'appliquer la loi dans le secteur, pour pouvoir travailler aisément. Il faut que le secteur soit régulé, nous devons appliquer le contenu de la loi. Au regard de la présence de tous les opérateurs, à cette réunion, il y a une très bonne harmonie avec l'agence de régulation et le travail va s'effectuer en étroite collaboration. Cette loi sur les télécommunications a beaucoup d'innovations», a confié, par exemple, Cyriaque Okoumou, de la société M.t.n Congo. L'agence de régulation, qui assure le contrôle et le suivi des activités des opérateurs des télécommunications, va donc réguler la concurrence dans le secteur de la télécommunication, protéger les intérêts des consommateurs et aider les sociétés de téléphonie mobile dans les difficultés qu'elles peuvent rencontrer. C'est ainsi que, par exemple, en ce qui concerne la promotion des produits mis sur le marché, l'opérateur de téléphonie mobile est obligé de soumettre son plan de promotion à l'autorité de régulation, avant de l'appliquer. Cela n'était pas le cas avant. L'agence de régulation est pour permettre la transparence dans le secteur des télécommunications. En conclusion, les responsables des sociétés de téléphonie mobile ont aussi reconnu que l'organe de régulation va travailler surtout pour le compte des consommateurs. Elle est une structure qui va permettre aux consommateurs d'être protégés, parce que l'agence de régulation impose des règles aux opérateurs au bénéfice des abonnés.

Philippe BANZ.

la-Nkaya, Denis Sassou Nguesso et Toto-Matouba qui encadrèrent les jeunes appelés «pré-militaires» avant la création de la J.m.n.r (la Jeunesse du Mouvement national de la révolution) sous le régime du président Alphonse Massamba-Débat. Parmi les jeunes filles qui avaient subi cette formation para-militaire figure l'actuelle ministre Yvonne Adélaïde Mougany. Le colonel David Mountsaka nous laisse de grands souvenirs. Entre 1964 et début 1965, les jeunes enrôlés dans les F.a.c chantèrent souvent, à

son honneur: «Commandant Mountsaka dynamique; venez défendre la patrie». Son exemple de patriotisme devrait inspirer les officiers de notre armée. Après la démission du président Fulbert Youlou, le pouvoir était entre ses mains. Comme l'armée était régaliennne et républicaine, il n'a pas usuré le pouvoir du peuple. C'est une grande leçon historique que ce grand officier nous laisse. Que la nation toute entière lui soit très reconnaissante.

Jean-Louis KIBOULOU

Aubin Banzouzi, étudiant à l'Université Marien Ngouabi

Il publie un opuscule pour aider à mieux s'exprimer en français

Aubin Banzouzi est étudiant en maîtrise, à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi. Il vient de publier, aux Editions La Floraison (Brazzaville), un opuscule de 33 pages, pour aider à mieux s'exprimer dans la langue de Molière, intitulé: «Le français correct: Ce qu'il faut dire et 112 citations». Il nous en parle dans l'interview qu'il nous a accordée.

* Monsieur Banzouzi, quelles sont vos intentions, en publiant cet opuscule?

** Mes intentions sont de stimuler les gens à la lecture, particulièrement les jeunes, en les aidant à prendre conscience des incorrections qui sont courantes dans l'usage de la langue française, particulièrement au Congo.

* Peut-on savoir comment vous avez procédé pour le concevoir?

** D'une part, j'ai commencé à fréquenter les bibliothèques, lire les différents ouvrages dans cet opuscule, en copiant les citations que j'ai jugé utiles de partager aux lecteurs. D'autre part, les incorrections, ce qu'il faut dire, j'ai eu le corpus, en entendant les gens parler dans les bus, à la radio, à travers les journaux et surtout parmi les élèves que j'enseigne.

* Etes-vous à votre première publication?

** Je suis à ma deuxième publication, la première est un essai philosophique, intitulé: «Une philosophie de l'amour

pour une société de paix: dans «personne et amour», paru en avril 2009, en s'inspirant des théories philosophiques de Jean La Croix.

* Quel est votre style d'écriture?

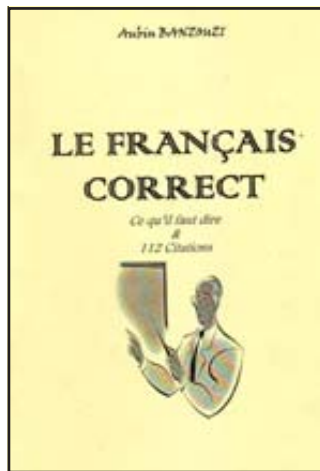
** Lorsque j'écris, il ya un mélange de genres, par exemple, la première partie du premier ouvrage est un essai et la deuxième partie, l'annexe, il y a deux poèmes, l'un sur le chant de la floraison pour toutes les journées mondiales de la jeunesse et l'autre, de 8 pages, dédié à Barack Obama. Dans le second ouvrage, la première partie est un répertoire des incorrections et des expressions justes et la deuxième partie est un recueil de 112 citations.

* Pourquoi ce mélange de genres dans votre opuscule?

** Je considère le livre comme une forêt. Si, dans une forêt, on y allait que pour trouver du gibier, quel sera l'état de ceux qui cherchera le bois de chauffe.

* Envisagez-vous d'écrire un roman?

** Actuellement, je n'ai pas un



La couverture du livre.



Aubin Banzouzi.

projet précis d'écriture. Au moment où j'écrivais mon essai, j'envisageais écrire un recueil de poèmes que je vais terminer et que je compte publier à la fin de l'année.

* Pourquoi ce choix d'écrire sur la langue française et non sur les langues locales?

** J'aime bien les langues locales, j'encourage ceux qui travaillent pour les sauvegarder, mais j'ai pensé qu'il était prioritaire d'aider les jeunes à mieux s'exprimer en langue française, car c'est la langue d'enseignement au Congo, une langue qui nous ouvre à l'universel.

* Comment vos collègues étudiants ont-ils accueilli vos ouvrages?

** Mes collègues étudiants et

même mes professeurs ont bien apprécié. Et c'est grâce à eux que je dois ce que je suis.

* Où peut-on se procurer ces ouvrages?

** Le lecteur peut en trouver à la bibliothèque du C.e.r.c (Centre d'études et de recherche chrétiennes), dans l'enceinte de La Semaine Africaine; à la librairie Les Princes, vers la station service de Talangaï, et à la librairie Samor, à côté de la station Texaco du marché Total.

Propos recueillis par
Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA et
Sr Guilène Andréa MIAMBANZILA

2^{ème} rallye Mathabrazza

Plus de 400 élèves ont participé au concours

Le 2^{ème} rallye Mathabrazza (un concours de mathématiques) s'est déroulé, jeudi 11 mars 2010. Ce concours a rassemblé 400 élèves de 12 lycées de Brazzaville, de Kinshasa et de Pointe-Noire. Depuis deux ans, à l'initiative du lycée Saint Exupéry, le rallye



Quelques participants au concours.

Mathabrazza permet aux classes de seconde de lycées de concourir pour leur école sur une épreuve de mathématiques. Après une présélection réalisée en décembre 2009, où des épreuves préparatoires ont été tenues, le concours final s'est déroulé, le 11 mars 2010, dans différents établissements de la capitale, dont l'E.m.p.g.l (Ecole militaire préparatoire général Le Clerc), Saint Exupéry et six autres lycées publics de Brazzaville. En simultané avec le lycée français et l'école belge de Kinshasa, le lycée Charlemagne et Victor Augagneur, à Pointe-Noire.

Chaque lycée participant était représenté par un groupe de 30 élèves de seconde, qui ont travaillé pendant 1h30 sur des exercices de logique, de calcul, de géométrie... Au total, ce sont plus de 400 élèves qui ont participé à ce rallye.

L'objectif de ce concours, outre l'utilisation des mathématiques pour résoudre des problèmes concrets et en rapport avec la vie courante, est d'apprendre aux élèves à travailler en groupe, développant leur capacité à partager et organiser le travail. Il permet, aussi, de renforcer les liens entre les différents établissements participants, mais également, entre les élèves eux-mêmes.

La remise des prix, qui se déroulera en mai, récompensera, individuellement, les élèves, mais également, les trois premiers établissements par des lots de valeur.

ASECNA

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

L'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) lance un Appel Public à la concurrence pour la présélection d'entreprises pour l'exécution des travaux de maintenance de génie civil, à la Représentation de l'ASECNA au Congo, pour 2010 et 2011.

Le document des termes de référence peut être consulté et retiré contre la somme de vingt cinq mille (25.000) francs CFA, à partir du 08 mars 2010, à la Représentation de l'ASECNA auprès de la République du Congo.

La date de remise du dossier de candidature est fixée au 08 Avril 2010, à 12 Heures GMT.

*Le Directeur Général de l'ASECNA,
Et par délégation, le Représentant*
Ernest MABIALA

Avis de Manifestation d'intérêt

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail de son personnel, le bureau de l'Organisation Mondiale de la Santé au Congo lance, par le présent, un avis de manifestation d'intérêt, en vue du recrutement d'un prestataire de services devant assurer le bon fonctionnement de son restaurant sis dans l'enceinte du Bureau de la Représentation de l'OMS au Congo.

Les prestataires intéressés doivent soumettre, par écrit, leur dossier de candidature à l'adresse suivante:

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE
BUREAU DE LA REPRESENTATION AU CONGO
Av. Charles de Gaulle E-MAIL: asoc@cg.afro.who.int ; BP: 2465 – ASOC.

1. Composition des dossiers

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comprendre les éléments suivants:

- une lettre de motivation
- une note de présentation du prestataire faisant ressortir les informations ci-après:

- * l'expérience générale
- * les références sur les prestations similaires déjà exécutées ou en cours d'exécution par le candidat (intitulé de la prestation, nom et adresse du commanditaire, coût de la prestation, année) au cours des cinq dernières années
- * une carte de menus et de boissons avec leur tarif.

2. Dépôt des dossiers

Les dossiers devront être parvenus à l'adresse indiquée au point 1. au plus tard le 26 mars 2010, à 12h00 (heure locale). Les dossiers reçus après cette date seront purement et simplement rejetés.

Les résultats de la pré-qualification seront connus des candidats au plus tard le 31 mars 2010 et les candidats retenus recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner.

3. Informations complémentaires

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires, les jours ouvrables, de 9 heures à 16h00.

Fait à Brazzaville, le 17 mars 2010

Le Président de l'ASOC,
Dr Ray MANKELE

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS DE BRAZZAVILLE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

ANNONCE LEGALE

N°064/2010/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par le Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr.	Requérants
01	1855 du 11/12/09	Sect. BD bloc Plles 41-516 Sup.: 800,00m ²	41, rue ANDZION	07	M. ANSY Yves R.
02	1630 du 19/10/09	Sect. P9 bloc 134 Plle 12 bis Sup.: 200,00m ²	33, rue MOUILA	05	M. INDOMBA Frédéric
03	1977 du 20 /01/10	Sect. P1 bloc 53 Plle 03 bis Sup.: 261,09m ²	14 ter, rue HAOUSSA	03	M. OMAR-LY BEMBA
04	1959 du 15 /01/10	Sect. I bloc - Plle 4 Sup.: 1135,97m ²	KATA-KATA	03	Mme DIAMBOMBA Elisabeth
05	1958 du 13/01/10	Sect. BH bloc - Plles 1-11-12 Sup.: 1908,73m ²	Rue MONGO OPANGAULT	07	M. MAKOUALA Serge A.
06	1922 du 05/01/10	Sect. P11 bloc - Plle 6 bis Sup.: 151,17m ²	Avenue Monseigneur GASSONGO	05	M. BONGUI Franck MAURILLE
07	1923 du 05/01/10	Sect. U bloc 21 Plle 8 Sup.: 213,84m ²	28, rue MANI- CONGO	06	M. BONGUI Franck MAURILLE
08	290 du 29/08/09	Sect. P16 bloc - Plle 7 bis Sup.: 142,04m ²	216 bis, rue NDOLO	06	Mme ITOUA née APENANGA B.
09	1964 du 15/01/10	Sect. AN bloc - Plle 1 Sup.: 422,14m ²	Quartier KAHOUNGA	07	M. KISSAMBOU Thierry
10	1195 du 14/07/09	Sect. BF bloc - Plle 1 Sup.: 1543,57m ²	IMPOH MANIANGA SOPROGI	06	M. BIDOUNGA Anasthase
11	1901 du 29/12/09	Sect. P7 bloc - Plle 226 Sup.: 308,29m ²	226, rue BANGOU	04	Mme DIABATANTOU née KOUYOBLEGUY
12	1965 du 15/01/10	Sect. P13-3 bloc - Plle 9 Sup.: 400,00m ²	Quartier KIMBOUALA	07	M. NGOUABI HOBANZA G.
13	2109 du 17/02/10	Sect. P16 bloc - Plle 7 Sup.: 432,07m ²	71, rue OBOYA	06	M. NIANGA GATSE A.
14	1910 du 30/12/09	Sect. P1 bloc 64 Plle 5 Sup.: 407,00m ²	11, rue MAMADOU DIOP	03	M. KIKOLI Faustin
15	1195 du 14/07/09	Sect. BF bloc - Plle 1 Sup.: 1543,57m ²	IMPOH MANIANGA SOPROGI	06	M. BIDOUNGA Anasthase
16	1906 du 29/12/09	Sect. W bloc - Plle 3 Sup.: 722,00m ²	5, rue MOUANGUE	06	M. YANDZA Robert M.
17	1947 du 12/01 /10	Sect. AT bloc 51 Plle 27-29 Sup.: 745,43m ²	27-29 rue MPOUI Damien	04	M. MASSAMBA André
18	2201 du 04/03/10	Sect. - bloc - Plle - Sup.: 44500,00m ²	DJIRI IGNE	-	FONDATION RÊVES DES GOSSES
19	1909 du 30/12/09	Sect. - bloc - Plle - Sup.: 8408,00m ²	Village MANIANGA	06	M. MBOSSA Joseph
20	2118 du 18/02/10	Sect. P7 bloc 34 Plles 29-31 Sup.: 854,89m ²	Rue LAGUE	04	M. MATOKO Jean
21	6286 du 06/05/08	Sect. AT bloc 95 Plles 51-54 Sup.: 800,00m ²	51-54, rue NGAMBIO Guillaume	04	GENERAL MABIKA
22	615 du 06/01/09	Sect. BD bloc - Plle 1 Sup.: 400,00m ²	13, rue de l'AMITIÉ (NKOMBO)	07	Mme OYERI Adrienne
23	2097 du 15/02/10	Sect. BH bloc - Plle 8 Sup.: 442,52m ²	KINGOMA III (MASSENGO)	07	M. ELENGA Guy Parfait
24	2117 du 18/02/10	Sect. AQ bloc 1 Plle 10-11 Sup.: 1036,80m ²	Ex-FERME NGAMABA	04	M. MOUKOKO MATSILA J. M.
25	1950 du 13/01/10	Sect. AT bloc 63 Plle 38 Sup.: 348,00m ²	38, NGANGA Guillaume	04	M. MOUSSOUNDA Jean Marie

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la Propriété Foncière).

Brazzaville, le 16 Mars 2010
L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques
Emmanuel AKOUALA-MPAN



REPUBLIQUE
DU CONGO



PROJET D'APPUI A L'ETAT DE DROIT



UNION
EUROPEENNE

DANS LE CADRE DE SA CLÔTURE, LE 31 MARS 2010, LE PAED MET EN VENTE LES BIENS SUIVANTS:

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX DE VENTE (unitaire)
Abri/cabane groupe électrogène	1	100 000
Accessoire Wifi réseau local LinkSYS CISCO	1	60 000
Adaptateur d'alimentation PC portable impulse 65 W	1	35 000
Adaptateur sans fil USB Linksys	3	35 000
Câblage groupe électrogène	1	125 000
Caissons à roulettes + 3 tiroirs + clé MP	4	50 000
Calculatrice	1	10 000
Calculatrice	1	4 000
Chaises visiteurs tissu + accoudoirs	10	25 000
Cloison de bureau	1	800 000
Imprimante /copieur Laser couleur CANON MF8100	1	700 000
Lampes halogènes	4	40 000
Machine à calculer IBICO 1231 Y // 1231X	2	80 000
Meubles bureaux	1	80 000
Meuble bureau 160CM	3	100 000
Onduleurs 650VA APC + 800 VA Unitek + MGE 750 + XP SOHO	4	50 000
Rétroprojecteur JVC	1	400 000
Router Alvarion IDU	1	20 000
Tableau de conférence	1	40 000
Tableau à feutre	1	20 000
Tableau à feutre	1	45 000

Pour toute personne intéressée, voir contact suivant:
Tél: 666.22.34 // 593.46.59 – E-mail: kemaservices@yahoo.fr

IN MEMORIAM

MILOLO MASSALA Paul
(13 mars 1990 -13 mars 2010)

Voilà vingt ans (20 ans) passés, jour pour jour, qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui notre regretté père, Monsieur MILOLO MASSALA Paul. Pour ce vingtième anniversaire, les enfants Milolo prient tous ceux qui l'ont connu, d'avoir une pensée, profonde et pieuse pour lui. La messe en mémoire de l'illustre disparu a été dite, le dimanche 14 mars 2010, en l'église Notre Dame de l'Assomption de Pointe-Noire, à 10 heures.

Que le nom de Dieu soit loué!
Les enfants MILOLO



REMERCIEMENTS

Les ressortissants de la contrée de Bokouélé, dans le district de Tchikapika, réunis autour de la famille ETOKABEKA, adressent leurs vifs remerciements aux autorités de la République, aux autorités départementales et locales, aux amis et connaissances qui ont partagé, avec eux, le deuil qui les a frappés, par la disparition de leur patriarche, le regretté ETOKABEKA Albert Mwène Owamba, Président du Comité du village de Bokouélé.

L'assistance de tous et particulièrement la sollicitude des Autorités nous sont allées droit aux cœurs.

Merci pour tout.



Ligue européenne des champions

Ils s'en vont, les dégonflés!

La ligue européenne des champions poursuit, impitoyablement, sa rigoureuse sélection. Ils étaient encore 16 équipes, en huitièmes de finale, ils ne seront plus que huit en quarts de finale. Ce nombre ira s'amenuisant, au fil des étapes. Comme le veut, naturellement, le règlement de la compétition.

Des favoris abandonnés au bord du chemin, la coupe en sera sevrée. Après le Real de Madrid, d'Espagne, il y a une semaine, c'est Chelsea, d'Angleterre, qui n'a pu franchir, mardi 16 mars, les huitièmes de finale. Son tombeur n'est autre que l'Inter de Milan (Italie), qui l'a battu, à l'aller (1-2), à Milan, comme au retour, dans son propre stade (0-1). De fort belle manière, on le voit.

Pour les Africains, Chelsea-Inter de Milan était un peu particulier, en ce qu'il mettait aux prises deux de ses dignes représentants dans la ligue des champions. Il s'agit de l'Ivoirien Didier Drogba, le récent Ballon d'Or africain, et le Camerounais Samuel Eto'o Fils, son dauphin au classement de la Caf. Et ils étaient encore nombreux, à Brazzaville, dans les salles de vidéo et dans leurs salons, scotchés dans



Samuel Eto'o Fils marque le but victorieux d'Inter de Milan face à Chelsea.

leurs fauteuils, pour en suivre le déroulement sur les chaînes de télévisions étrangères. Samuel Eto'o est sorti victorieux de ce duel, en étant, par ailleurs, l'auteur de l'unique but du match. Un but qui sonne comme une réponse cinglante à ses détracteurs. Dieu seul sait, s'ils sont nombreux ou pas. En tout cas, Eto'o semble être l'homme des rendez-vous décisifs. L'année

dernière, il avait conduit Barcelone au sacre continental. Son coup du mercredi lui donne, dit-on, l'appétit de récidiver avec l'Inter, cette année. Pour un doublé historique? On attend. Quant à Didier, il a écopé d'un carton rouge, en voulant se faire justice... Dommage! L'autre star, attendue par les Africains, est l'Argentin Lionel Messi, du F.C Barcelone. Il n'a

pas démenti sa réputation, en faisant voler en éclats, mercredi 17 mars, la défense des Allemands de Stuttgart. Deux fois, il l'a trouée et trouvé le chemin du filet. Sous la férule de la petite merveille argentine, les Catalans ont ridiculisé leurs adversaires, par 4 buts à 0.

Les commentateurs sportifs français, quant à eux, pavoisent. Puisque Bordeaux a rejoint Lyon, en quarts de finale. Après avoir confirmé sa victoire de l'aller, à l'extérieur, en plus, face à l'Olympiakos La Pirée (Grèce), qu'il a encore terrassé (2-1), mercredi 17 mars. Deux représentants de leur football, à cette étape de l'épreuve, il y a de quoi...

Jean ZENGABIO

Les résultats de la semaine

Chelsea (Angleterre)-Inter de Milan (Italie): 0-1 (1-2)
Séville (Espagne)-C.S.K.A Moscou (Russie): 1-2 (1-1)
Bordeaux (France)-Olympiakos Le Pirée (Grèce): 2-1 (1-0)
Barcelone (Espagne)-Stuttgart (Allemagne): 4-0 (1-1)
*Entre parenthèses: les scores à l'aller.

Football et paix à Pointe-Noire

Auxerre, vainqueur du challenge Denis Sassou Nguesso

S'il y a des administrateurs-maires sportifs, celui de l'arrondissement 1 Lumumba, à Pointe-Noire, Célestin Tombe-Kendé, est parmi ceux là. Il ne cesse, chaque année, d'organiser des compétitions sportives, dans sa circonscription. Sa cible préférée: la couche juvénile. Après le désormais traditionnel cross populaire, couru en novembre 2009, le football a pris le relais, du 4 au 7 mars 2010, avec la deuxième édition du challenge Denis Sassou Nguesso pour la paix, remportée brillamment par Auxerre.



Célestin Tombe-Kendé remettant le trophée au capitaine d'Auxerre.

Quatre formations étaient en lice, pour se disputer le trophée mis en jeu. Les matchs se sont déroulés au stade de l'Institut technique Thomas Sankara. En match d'ouverture, Berger Hamann, vainqueur de la première édition, prenait le meilleur sur le Centre de foot des jeunes stars, par 2 à 0.

Un match plus équilibré, celui qui a permis à Auxerre d'en découdre sérieusement avec Bénie sport et d'arracher sa qualification. Le score équilibré (1-0), qui l'a sanctionné, l'atteste.

Très attendue: la finale, entre les deux vainqueurs, Auxerre et Berger Hamann. Elle s'est déroulée en présence de l'administrateur-maire de Lumumba, lui-même, du directeur départemental des sports, Antoine Mvou, de l'inspectrice sectorielle des sports de l'arrondissement 1 Lumumba. Les chefs des quartiers et plusieurs autres invités ont donné un caractère solennel à la fin du tournoi.

Le public, malgré la canicule, ne voulait pas se le faire raconter. Il a pris d'assaut le stade, en dépit de la canicule. Il attendait Berger, du quartier 106. Erreur! Auxerre, venu droit du quartier 104, a déjoué les pronostics, en tenant bon, d'abord, pendant le temps réglementaire, puis en s'imposant dans la stressante et terrible séance des tirs au but (3 tirs à 1).

Célestin Tombe-Kendé était un homme comblé. Interrogé sur la philosophie de cette coupe, il a dit: «Les jeunes ont compris l'importance de cette compétition. Nous leur avons rappelé qu'ils sont, désormais, les porte-flambeaux de la paix, chère au président de la République. Ils doivent, à leur tour, véhiculer le message de paix dans leurs quartiers, à leurs concitoyens, car, sans la paix, rien ne peut se faire».

Equateur Denis NGUIMBI.

Vie des clubs

On s'active, chez les Aiglons!

Le CARA (Club athlétique Renaissance Aiglon) de Brazzaville se prépare, minutieusement, pour la prochaine saison sportive. Les dirigeants du club veulent la marquer d'une pierre blanche, après avoir volé très bas, dans presque toutes les disciplines sportives, en 2009.

Blaise Elenga, qui préside aux destinées du club, nourrit, visiblement, de grandes ambitions pour les Aiglons. Il entend, dit-il, mettre fin à une gestion artisanale, qui a donné les résultats que l'on sait. Sa première mission, recommandée par la dernière assemblée générale ordinaire du club, a été d'organiser les structures de base des départements, des arrondissements et des communes. Il semble, selon certains échos, que supporters et sympathisants du club ont répondu, nombreux, à son appel du pied. Les départements, arrondissements et villes ciblés ont élu, démocratiquement, leurs nouveaux responsables.

Petit à petit, donc, le président Blaise Elenga met à exécution le plan de bataille du club. Il est conscient de la puissance que pourraient représenter les supporters. Aussi a-t-il hâté sa stratégie sur leur apport. Cette première phase a consisté à les pousser à souscrire à l'achat de la carte de membre. Mais, pour un club comme CARA, qui n'a ni siège ni simple stade d'entraînement, on mesure l'ampleur du travail de construction qui attend son président. Mais, celui-ci ne serait pas homme à jeter le manche après la cognée. La preuve, il a annoncé, dernièrement, à la presse, que les travaux de construction du siège (situé à Ouenzé, dans le cinquième arrondissement de la capitale), arrêtés brutalement après



Blaise Elenga, président du CARA.



Un échantillon des équipements sportifs remis aux sections du club.

l'érection du mur d'enceinte, vont reprendre normalement en juin. Par ailleurs, toutes les sections sportives du club (football, cyclisme, basket-ball, volley-ball, handball) ont reçu une dotation en équipements sportifs. La cérémonie de réception de ce matériel, a eu

lieu, mardi 16 mars 2010, dans un restaurant de la place. Ce lot de matériel, d'une valeur de 16.250.000 de francs Cfa, environ, comprend des ballons, des maillots, des shorts, des chaussures de compétition, des bottines, des sifflets, des chronomètres, des paires de chaussettes, pour les sports collectifs. Pour le football, particulièrement, il y a, en outre: des chasubles, des haies, des plots, des piquets de slalom, des médecine-ball. Et pour le cyclisme: des cuissards longs et courts, des casques, des couvre-vélos, des chambres à air, des bidons, des paires de chaussures avec cales et des gants.

Ce matériel est nécessaire pour aborder la prochaine sai-

son. Le mérite revient aux dirigeants du club, en général, au président général, en particulier. Avec cette dotation, le CARA retrouvera-t-il sa triple caractéristique: audace, combativité et détermination? La balle est dans le camp des sportifs. Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Basket-ball

Inter Club battu!

Ambiance, samedi 13 mars 2010, au Centre sportif et universitaire de Makélékélé. Deux coqs s'affrontaient, ce jour-là. Pour le compte de la deuxième journée des championnats de Brazzaville. Il s'agit d'Inter Club I et de Patronage Sainte-Anne. Deux prétendants au titre seniors masculin de champion de Brazzaville. On attendait les militaires, mais leur classe a été insuffisante pour les amener à la victoire. C'est donc Patronage Sainte-Anne qui a causé la surprise de l'après-midi, en l'emportant par 75 à 54.

Autres résultats:

*Seniors hommes: A.S Thomas Sankara-R.C.O (69-57)
AVR-CARA (84-79)
Anges Noirs 1-Anges Noirs 2 (111-59)
Diables-Noirs-R.C.O (75-49)
*Seniors dames: Ewawa-Diables-Noirs (62-53)

J'aime lire
La Semaine
Africaine

JOB OPPORTUNITY ANNOUNCEMENT

Security Investigator, FSN-07; FP-7

OPENING DATE: March 11, 2010
CLOSING DATE: March 25, 2010

The U.S. Embassy Office in Brazzaville is seeking an individual to fill the position of Security Investigator for its Regional Security Office.

If you are interested in applying for this position, you are urged to visit our website or you may want to contact the Human Resources Office for further information. Contact information is provided below:

MANAGEMENT OFFICER
U.S. Embassy Brazzaville -Boulevard Maya-Maya
No: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-ville.
E-mail: BrazzaHRO@state.gov

PHONE: 612-2073 / 612-2143 / 612-2109/ 612-2133

Website: <http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>